

# ÉTUDE ARGENT & ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET DÉPENSES 2012 > 2016



**Coordination SUD**  
Solidarité Urgence Développement



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET DÉPENSES 2012 > 2016

# ÉTUDE ARGENT & ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



## PRÉSENTATION de Coordination SUD

### **Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.**

Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 160 ONG, dont une centaine *via* six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer. Coordination SUD assure quatre missions : la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde ; la défense et la promotion des ONG ; la veille et l'analyse du secteur de la solidarité internationale et enfin l'appui et le renforcement des ONG françaises.

### **Coordination :**

Rachel Vetterhoeffer (Coordination SUD)

### **Comité de pilotage :**

Cette enquête a été menée par Coordination SUD, sous la responsabilité d'un comité de pilotage composé de représentants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Agence française de développement et de Coordination SUD.

Le comité de pilotage est composé de Maëlle Bouvier (DGM/CIV - ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), Valérie Huguenin (DPA/OSC – Agence française de développement), Bernard Salamand (Ritimo), Philippe Jahshan, Christian Lespinats, Bénédicte Hermelin, Diane Vioujard et Quentin Winisdoerffer (Coordination SUD).



**Crédits photos :** © MEAE, © AFD, © International Organization for Migration, © Fert / Mali, © Coordination SUD, © Neil Palmer / CIAT, © ACTED Ouganda, © Julie Erceau / UNMFREO Madagascar / MFR Mantasoa, © Fert / Madagascar, © Fert / Mali, © Pierre Ferrand / Gret, © Fert / Egypte, © AVSF/Marc Chapon, © Solidarités International / Vincent Trémeau, © Amadou Tahirou / IRD

**Secrétariat d'édition :** Bénédicte Bimoko, Coordination SUD.

**Maquette :** 2018 © www.creations-d-utilite-publique.fr

**Edition mars 2018**

**Mot du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** P. 9

**Mot de l'Agence française de développement** P. 10

**Mot de Coordination SUD** P. 12

**Remerciements** P. 13

**Résumé** P. 14

**Présentation générale de l'enquête** P. 16

**Cadre d'analyse proposé** P. 17

**CONCLUSION** P. 71

**ANNEXE 1** LISTE DES 133 ASI AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE P. 73

**ANNEXE 2** ÉVOLUTION DES RESSOURCES PUBLIQUES, PAR TYPE DE RESSOURCES ET TAILLE D'ASI, DE 2012 À 2016, EN MILLIONS D'EUROS P. 76

**ANNEXE 3** ÉVOLUTION DES RESSOURCES PUBLIQUES, PAR TYPE DE RESSOURCES ET MISSIONS D'ASI, DE 2012 À 2016, EN MILLIONS D'EUROS P. 77

**ANNEXE 4** ÉVOLUTION DES RESSOURCES PRIVÉES, PAR TYPE DE RESSOURCES ET TAILLE D'ASI, DE 2012 À 2016, EN MILLIONS D'EUROS P. 79

**ANNEXE 5** ÉVOLUTION DES RESSOURCES PRIVÉES, PAR TYPE DE RESSOURCES ET MISSIONS D'ASI, DE 2012 À 2016, EN MILLIONS D'EUROS P. 82

**ANNEXE 6** PRÉSENTATION DES RESSOURCES HUMAINES PAR MISSION EN 2016, EN EMPLOIS TEMPS PLEIN (ETP) P. 87

**ANNEXE 7** BIBLIOGRAPHIE P. 87

**ANNEXE 8** LISTE DES ABRÉVIATIONS P. 88

**ANNEXE 9** TABLE DES ILLUSTRATIONS P. 89

# SOMMAIRE

PARTIE 1



## 1. PARTIE page 21

### PRÉSENTATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**I. PANORAMA GLOBAL  
DES RESSOURCES FINANCIÈRES**  
P. 22  
1. Évolution de l'ensemble  
des ressources de 2012 à 2016 P. 23  
2. Évolution de la répartition par type  
de ressources et par taille d'ASI P. 25  
3. Quelles sont les tendances sans  
la prise en compte des très grandes  
associations ? P. 26  
4. Évolution des fonds associatifs  
des ASI P. 26

**II. REGARD SUR  
LES RESSOURCES PUBLIQUES**  
P. 28  
1. Évolution globale des ressources  
publiques P. 28  
2. Évolution globale par type  
de ressources P. 30

**III. REGARD SUR  
LES RESSOURCES PRIVÉES** P. 33  
1. Évolution globale des ressources  
privées P. 33  
2. Évolution globale par type  
de ressources P. 34

**IV. DIVERSITÉ DES MODÈLES  
DE FINANCEMENTS SELON  
LES MISSIONS** P. 42

**V. LES PERSPECTIVES  
FRANÇAISES ET  
INTERNATIONALES** P. 48  
1. Répartition France et international  
P. 48  
2. À l'échelle française :  
des ressources majoritairement  
privées issues de la générosité  
du public P. 49  
3. À l'échelle internationale :  
des ressources principalement  
publiques issues de l'Union  
européenne P. 50

**VI.  
LES VALORISATIONS** P. 51

PARTIE 2



## 2. PARTIE page 53

### PRÉSENTATION DES DÉPENSES

**I. ÉVOLUTION GLOBALE  
DES DÉPENSES** P. 54

**II. ÉVOLUTION GLOBALE  
DES DÉPENSES  
PAR TYPE** P. 55

**III. RÉPARTITION  
DES DÉPENSES  
PAR TAILLE** P. 58

**IV. RÉPARTITION  
DES DÉPENSES  
PAR MISSION** P. 58

**V. ÉVOLUTION  
DES DÉPENSES  
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**  
P. 59

PARTIE 3



## 3. PARTIE page 63

### PRÉSENTATION DES RESSOURCES HUMAINES

**I. RÉPARTITION DES  
RESSOURCES HUMAINES  
EN FRANCE ET  
À L'ÉTRANGER EN 2016** P. 64

**II. RÉPARTITION  
DES SALARIÉ.E.S,  
BÉNÉVOLES ET  
VOLONTAIRES  
AU SEIN DES ASI** P. 66

**III. ÉVOLUTION  
DES EFFECTIFS  
SUR LA PÉRIODE** P. 67



## Mot du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

**Laurent Bili, directeur général de la Mondialisation, de la Culture, de l'Enseignement et du Développement international au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.**

Conformément aux engagements du président de la République, les conclusions du Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement (Cicid) du 8 février 2018 marquent non seulement une augmentation très significative de l'aide publique au développement de la France, mais également le doublement de la part de cette APD transitant par les organisations de la société civile afin de renforcer encore le partenariat et les synergies entre les acteurs publics et les acteurs-non étatiques.

Cette dynamique de coopération est fortement soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui a souhaité qu'elle soit inscrite dans la Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale de 2014, à travers notamment la création du Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI). Cet axe majeur de notre politique de solidarité a été conforté par l'adoption en mars 2017 d'un document d'orientation politique relatif au partenariat entre le ministère et la société civile pour un développement durable plus efficace.

Dans ce contexte, la publication de l'enquête sur les ressources des associations de solidarité internationale (ASI) 2012-2016 apporte un éclairage précieux sur la contribution de la société civile à notre politique de développement et enrichit le dialogue approfondi, confiant et transparent que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et son opérateur l'Agence française de développement, souhaitent entretenir avec elle.

Cette étude illustre les engagements pris par l'État pour l'augmentation de son financement aux organisations de la société civile actives en matière de développement et de solidarité internationale. Les ressources publiques nationales des ASI interrogées par Coordination SUD ont ainsi augmenté de 72 % entre 2012 et 2016. Les 133 associations du panel ont également bénéficié de 162 millions d'euros de cofinancement de l'État et de ses opérateurs en 2016.



Crédit : © MEAE

Ces chiffres viennent conforter les résultats de l'enquête annuelle menée par la Direction générale de la Mondialisation qui montre que 3,20 % de l'APD bilatérale française transitait par les ONG françaises en 2016, contre 1,91 % en 2012. Cette part atteint même 4,48 % si on inclut l'ensemble des organisations de la société civile (ONG, syndicats, fondations, etc.) françaises et étrangères.

Au-delà des financements qu'ils accordent, les services de l'État doivent accompagner les ASI pour les aider à accéder à d'autres sources de financement, comme celles des grandes fondations ou celles des bailleurs internationaux qui représentent un important gisement de financements actuels et potentiels.

Les décisions annoncées par le gouvernement dans le cadre du Cicid sont porteuses d'un fort développement du rayonnement des ASI françaises dans le monde et singulièrement en Afrique francophone, sur laquelle sera concentrée une grande partie de nos efforts. Nos partenaires sentiront d'autant plus les effets de ce nouvel élan de notre politique de solidarité que nous saurons mobiliser nos moyens dans un esprit de partenariat entre les différents acteurs, qu'ils soient publics, privés, issus de la société civile ou encore multilatéraux. C'est dans cet esprit que les conclusions du Cicid ont fait l'objet d'un large échange avec les ASI dans le cadre de la session élargie du CNDSI le 22 février 2018. •

## Mot de l'Agence française de développement (AFD)

Rémy Rioux, directeur général de l'AFD

Je suis ravi de préfacier cette nouvelle édition 2018 de l'étude *Argent et associations de solidarité internationale* soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Coordination SUD et l'Agence française de développement (AFD).

Cette enquête lancée auprès de 133 associations de solidarité internationale françaises, partenaires de l'AFD dans leur grande majorité, fournit une analyse d'une grande précision sur l'économie du secteur de la solidarité internationale. Elle s'inscrit dans le cadre du dialogue nourri de l'AFD et du MEAE avec les organisations de la société civile.

Elle permet de mieux appréhender l'évolution de la santé financière des associations de solidarité internationale – dans toute la diversité de leur action et de leur mandat (humanitaire, développement, plaidoyer, droits humains, environnement ou éducation au développement et à la solidarité internationale).

Avec la validation le 1<sup>er</sup> février 2018 par le Conseil d'administration de l'AFD du nouveau cadre d'intervention transversal 2018-2023 *L'AFD partenaire des organisations de la société civile*, c'est une nouvelle page de la relation partenariale entre l'AFD et les organisations de la société civile (OSC) qui s'annonce. Il s'agit de rendre le dialogue avec les associations permanent et de s'inscrire dans une démarche de co-construction destinée à améliorer les actions de développement, lutter pour la préservation de la planète et du lien social dans toutes les sociétés. En somme, promouvoir les transitions de nos partenaires vers un monde plus juste et plus durable : un monde en commun.

La présente étude a été réalisée par un comité de pilotage tripartite (Coordination SUD, MEAE, AFD), dont je tiens à saluer le travail précieux. Elle approfondit notre connaissance des ASI avec lesquelles nous travaillons au quotidien. Elle nous aide à mieux prendre en compte leurs forces, leurs difficultés ainsi que leurs contraintes. La lecture de cette nouvelle édition révèle plusieurs tendances notables.

Ainsi, le poids financier des 133 OSC du panel continue d'augmenter entre 2012 et 2016 à un rythme de 9 % par an. Les ressources cumulées des 133 associations représentent ainsi près de 1,7 milliard d'euros en 2016.

Malgré certaines idées reçues, les ressources privées des OSC restent majoritaires dans leur modèle économique, même si l'écart continue de se réduire depuis 2006. Les ressources publiques internationales sont en forte augmentation, +63 % sur la période, confirmant bien la capacité des OSC françaises, surtout les plus importantes, à capter des financements internationaux (Nations unies et coopérations bilatérales notamment).

Conformément aux engagements politiques, les ressources publiques françaises augmentent également de +72 % sur la période et restent particulièrement importantes pour les OSC de taille petite et moyenne qui ont plus difficilement accès aux financements internationaux. La part des financements de l'AFD s'accroît de façon importante et représente désormais 46 % des ressources publiques nationales des associations du panel, mais seulement 4 % de leurs ressources totales en 2016 avec de fortes disparités entre ASI. *A contrario*, la part des financements européens baisse quant à elle et représente 37 % des ressources publiques internationales du panel (contre 52 % en 2012).

Évolution marquante, les ASI ont une capacité importante à mobiliser des contributions privées internationales. Cela dénote un effort de diversification déployé par les ASI du panel ces dix dernières années. La capacité des ASI à mobiliser la générosité du public reste forte mais reste sous tension. Les dons sont encore leur source principale de revenus avec un volume cumulé de 488 millions d'euros en 2016 (pour seulement 133 associations), capté cependant par les plus grosses OSC françaises à portée internationale et souvent dans le champ humanitaire. La réforme annoncée de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) pourrait accroître ce tassement.

Les ressources des ASI étudiées sont très majoritairement affectées aux missions sociales qui mobilisent 85 % des dépenses et ce malgré la complexité des terrains d'intervention et des exigences des bailleurs de fonds.



Crédit : © AFD

Enfin, le poids économique du secteur passe également par la capacité d'emploi des ASI. Ainsi ce sont près de 51 000 personnes qui sont employées par les 133 associations du panel, dont 26 % de bénévoles.

Autant dire que cette nouvelle étude donne des points de référence précieux sur les évolutions des financements nationaux et internationaux et sur les stratégies déployées par les associations françaises de solidarité internationale pour s'adapter, se renforcer et s'internationaliser. Les associations françaises sont de plus en plus ancrées dans les territoires français, avec la volonté d'intervenir sur tous les terrains, de faire le lien entre les peuples, alors que les défis de la globalisation et de la préservation des biens communs mondiaux exigent de nos sociétés d'agir en commun.

Les financements publics français devraient y prendre une part plus importante à l'avenir en accord avec l'augmentation annoncée, dans le cadre du Cicid, de l'APD française à hauteur de 0,55 % du RNB décidée par le président de la République et les engagements gouvernementaux à faire en sorte que les fonds transitant par les organisations de la société civile continuent à augmenter en vue de doubler entre 2017 et 2022. L'AFD, plateforme de cette politique de développement, accompagnera activement les ASI partenaires dans cette évolution qui doit permettre à la France de se rapprocher, à terme, de la moyenne des pays de l'OCDE en la matière. •

## Mot de COORDINATION SUD

**Philippe Jahshan, président de Coordination SUD**

Les associations françaises de solidarité internationale (ASI) constituent un tissu divers, dynamique et en croissance ! Voilà ce que confirme la présente étude qui couvre une période de cinq ans (2012-2016).

Globalement un ensemble d'éléments doit retenir notre attention. D'une part, le budget cumulé du secteur (sur la base du panel concerné par l'étude) est passé de 1,2 milliard d'euros en 2012 à 1,7 milliard en 2016, enregistrant ainsi une croissance de plus de 38 % en cinq ans. Cette croissance est portée principalement par la mobilisation importante de fonds publics additionnels. L'effort de l'État français durant cette période est effectif mais plus de 75 % de cette augmentation est portée par les fonds publics internationaux. La part directe des financements publics français en baisse comparativement à la période précédente, reste marginale (4 % pour l'AFD, 2 % pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 3 % d'autres ressources publiques nationales). Aussi, le premier bailleur des ASI françaises demeure l'Union européenne.

Ensuite, le secteur a diversifié son modèle économique avec 48 % de recettes publiques pour 52 % de recettes privées. Ces dernières ont continué d'augmenter sur la période, mais à un rythme moins important que les financements publics. Les ASI françaises créent aussi de l'emploi. Le total « équivalent temps plein » est passé de 38 000 en 2011 à 51 240 en 2016. Les ONG françaises continuent de mobiliser les citoyens et citoyennes : l'engagement bénévole, important, représente 26 % de ses ressources humaines.

Au-delà des chiffres globaux, l'étude démontre aussi la richesse de l'écosystème des ONG françaises de par leur taille, leurs métiers ou leur rayonnement géographique. Naturellement, si l'on y regarde de plus près, des disparités entre les organisations selon leurs tailles et leurs métiers s'observent. L'enquête identifie les forces et les fragilités des ASI selon leur catégorie. Un outil utile pour le pilotage d'une politique d'appui aux ASI adaptée aux besoins et à la diversité du secteur. Pour l'heure, l'effort public français demeure très faible en volume au regard des autres pays de l'OCDE. Ce malgré le doublement de la part d'APD transitant par les ONG octroyé lors

\*

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2017, Document d'orientation politique pour le partenariat avec les organisations de la société civile.

du précédent quinquennat et les engagements du Cigid du 8 février 2018 prévoyant un nouveau doublement. Même si la reconnaissance des apports des ASI à la coopération française a progressé en moyens et dans les textes\*, elle demeure encore insuffisante. Les arbitrages politiques et la structure du budget de l'aide au développement en France n'ont pas aidé : la période 2012-2016 a été marquée par une baisse drastique de la mission APD et par une maigreur chronique des dons (6 % environ) en aide bilatérale laissant peu de marges pour une coopération non gouvernementale plus ambitieuse.

Au démarrage d'un nouveau quinquennat qui a acté la croissance de l'APD à 0,55 % du RNB, dont deux tiers en dons, l'occasion est donnée à la France de rattraper enfin son retard. Il revient tout d'abord à la France d'amplifier son soutien aux initiatives des ASI dans le respect de la liberté d'action de la loi 1901 au cœur de nos projets, de nos capacités d'innovation et de nos plans de croissance. Ensuite la France peut faire plus en accompagnant l'accès des ASI à de nouveaux financements, privés ou internationaux, notamment pour les ASI moyennes ou les plus petites. Enfin la France peut, lorsqu'il y a convergence, renforcer son partenariat avec les organisations de la société civile par la co-construction de projets avec elles, permettant de mettre en synergie notre expertise et nos moyens privés avec ceux de la coopération française. Les ASI représentent un atout pour une solidarité française démultipliée sur tous les terrains et disposent d'un levier financier qui n'est plus à démontrer. A la France de s'en saisir ! •



Crédit : © Coordination SUD



## Remerciements

Nous remercions l'ensemble des acteurs.rices et contributeurs.rices de cette étude et tout particulièrement :

- les associations ayant contribué au test de l'enquête avant son lancement ;
- les associations ayant répondu à l'enquête pour leur investissement, indispensable à la connaissance du secteur de la solidarité internationale ;
- les associations ayant participé aux focus groups ;
- Bernard Salamand de Ritimo, coordonnateur de la précédente étude, pour ses précieux conseils.

# RÉSUMÉ

L'étude *Argent & Associations de solidarité internationale 2012-2016* a été menée par Coordination SUD, en collaboration avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD). Son objet vise à mesurer le poids du secteur au travers de l'analyse de l'évolution des ressources et des dépenses des associations de solidarité internationale (ASI) françaises. Cette nouvelle édition porte sur un panel de **133 ASI répondantes**.

En 2016, le secteur des associations françaises de solidarité internationale pèse *a minima* **1,7 milliard d'euros**, contre 1,2 milliard en 2012. Le secteur connaît ainsi **une forte croissance (+38 %)**, marquée tout particulièrement par un pic en 2015 de ses ressources financières, +16 % par rapport à 2014. L'accumulation des différentes crises (guerre civile en Syrie et son impact dans la région, début de la guerre au Yémen, l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, le tremblement de terre au Népal) semble expliquer la croissance des activités et donc des ressources cette année-là.

Les ASI françaises témoignent d'une vitalité certaine, confirmée par l'accroissement de 22 % de leurs fonds associatifs sur la période. Elles exercent **des missions plurielles bien que se déclarant principalement actrices du développement** et se regroupent de manière homogène dans une diversité de taille.

Si les ressources privées financent toujours majoritairement le secteur et continuent de croître (+20 %), **les financements publics en passant de 493 à 807 millions d'euros, (+64 %) ont fortement contribué à le faire grandir**. Ce malgré la baisse de 13 % des fonds en provenance des entreprises et fondations. Si les volumes restent modestes, ce constat marque un tournant par rapport à l'étude précédente où les entreprises avaient doublé leur financement auprès des ASI entre 2009 et 2011.

La croissance du secteur est également soutenue par **les financements internationaux, publics comme privés**. Leur volume augmente de 61 % sur la période, lorsque les fonds nationaux s'élèvent à 21 %. Ainsi les ressources sont **majoritairement publiques à l'échelle internationale et majoritairement privées à l'échelle française**.

Dès lors, l'ensemble de ces évolutions génère des **rééquilibrages** dans le budget des ASI françaises :

- désormais, ressources publiques et privées abondent à part quasiment égale le budget des ASI et l'écart public-privé amorcé depuis plus d'une décennie continue de se réduire ;
- les ressources internationales (publiques et privées) s'élèvent à présent à 49 % (contre 42 % en 2012) dans les modèles de financement des ASI, rattrapant la part des ressources nationales.

Les ASI témoignent d'une vitalité certaine

1,7  
MILLIARD D'EUROS  
POIDS DU SECTEUR  
EN 2016

+20 %  
DE RESSOURCES PRIVÉES  
+ 64 %  
DE RESSOURCES PUBLIQUES  
ENTRE 2012 ET 2016

49 %  
DE FONDS  
INTERNATIONAUX  
EN 2016  
(CONTRE 42 % EN 2012)

1,7  
MILLIARD D'EUROS  
DÉPENSES  
DES ASI EN 2016

2,5  
MILLIARDS D'EUROS  
DÉDIÉS  
À L'AFRIQUE  
ET À L'OcéAN INDIEN

1  
MILLIARD D'EUROS  
DÉDIÉS  
AU PROCHE  
ET MOYEN-ORIENT  
ENTRE 2012 ET 2016

Dans cette configuration **les grandes et très grandes ASI**, agissant principalement dans le champ **d'urgence et de la réhabilitation**, bénéficient pleinement de cette croissance. **Elles prennent de plus en plus d'ampleur au cours de la période** avec des ressources annuelles dépassant les 50 millions d'euros.

Une corrélation certaine existe alors selon la taille des ASI ou leur mission et l'origine des financements captés. Si les très petites, petites et moyennes associations sont principalement soutenues par des bailleurs français, les grandes et très grandes mobilisent essentiellement les bailleurs internationaux. Dans un registre différent, les associations de défense des droits humains privilégient majoritairement les financements issus de la générosité du public au regard de leur mission et des enjeux associés. Au demeurant dans leur ensemble, les ASI françaises recourent à **des stratégies de diversification de leurs ressources** afin de maîtriser les risques de dépendance à une source de financement unique.

Accompagnant la hausse de son activité, le secteur accroît ses dépenses sur la période, dans une proportion égale. Celles-ci s'élèvent en 2016 à **1,7 milliard d'euros** tandis que **la part dédiée aux missions sociales demeure stable**, (83 % en 2012 et 85 % en 2016). L'ensemble des ressources

financières permet ainsi de développer l'activité des ASI en France et à l'étranger ou de couvrir les frais de fonctionnement et de recherche de fonds.

**Les ASI du panel interviennent principalement dans les zones prioritaires de la politique française d'aide publique au développement. L'Afrique subsaharienne et l'Océan indien** en sont les principaux bénéficiaires (44 % des dépenses ventilées géographiquement) avec une croissance des montants affectés de 32 %.

Pour autant, la période se caractérise **par une hausse spectaculaire des dépenses en faveur du Proche et du Moyen-Orient** (22 % des dépenses en 2016 contre 8 % en 2012). Cette région devient, alors en 2014, la deuxième zone d'intervention avec une somme totale sur la période 2012-2016 d'un milliard d'euros lui étant consacrée (2,5 milliards à la zone Afrique subsaharienne et l'Océan indien).

Enfin en 2016, le secteur des associations françaises de solidarité internationale emploie 51 240 personnes en équivalent temps plein. **Les ressources humaines** (salarié.e.s, volontaires, bénévoles et autres, en France et à l'étranger) **s'accroissent également fortement (+17 % pour les 133 ASI du panel)**. Secteur hautement salarié à 71 %, son dynamisme repose principalement, et à 59 %, sur les salarié.e.s locaux, tandis que les bénévoles constituent le second pilier de cette richesse humaine (26 %).

Le secteur des ASI françaises emploie 51 240 personnes en équivalent temps plein.

## Présentation générale de l'enquête

L'étude *Argent & Associations de solidarité internationale 2012-2016* se situe dans la continuité des enquêtes menées successivement par la Commission Coopération-développement<sup>1</sup> (1986-2005) et Ritimo (2006-2011). Coordination SUD a été en charge de la présente édition couvrant les exercices 2012 à 2016. Celle-ci a été menée en collaboration avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD), qui la cofinance.

### Une étude pour mesurer et valoriser le secteur de la solidarité internationale

Document de référence, cette enquête permet depuis trois décennies de mettre en lumière le paysage financier en constante évolution des associations françaises de solidarité internationale. Cet outil présente l'origine et l'utilisation des ressources. Il offre ainsi à la fois une photographie et une analyse fine du secteur, utiles pour comprendre la situation réelle et enrichir les stratégies associatives futures.

### Deux outils de collecte de données allégés et testés

L'étude 2012-2016 s'est déroulée entre juillet 2017 et février 2018. Elle a été construite dans la continuité des enquêtes précédentes à partir d'un tableau de collecte de données financières et d'un questionnaire qualitatif en ligne. Ces outils ont été allégés au maximum et testés auprès d'un panel d'associations, tenant ainsi compte des pistes d'amélioration identifiées lors de la dernière édition de l'étude. La création de ces deux outils a permis de faciliter la contribution des organisations et d'assurer un taux de retour le plus important possible.

- Le tableau de collecte de données financières

Ce tableau de collecte de données a été construit dans un format Excel permettant l'intégration de formules et de zones de contrôle, en s'inspirant des outils comptables (compte de résultat, bilan et compte emplois ressources). Il comporte huit rubriques : la présentation de l'association, les ressources publiques, les ressources privées, la valorisation (mécénat de compétence, en nature et bénévolat), les emplois/dépenses, les informations relatives au compte de résultat et au bilan, les dépenses par zone

géographique et les effectifs. Cette structure a facilité le remplissage des données par les associations.

- Le questionnaire en ligne

Conçu à partir de *Survey Monkey*, le questionnaire en ligne comportait vingt questions fermées ou à choix multiples. Il a inclus ainsi une dimension « perspectives » à cinq ans, autour de cinq rubriques : la présentation de l'association, sa typologie, les moyens de collecte des financements, les situations financières et les stratégies de consolidation des associations. La simplicité et la rapidité de réponses aux questions ont été privilégiées.

### Une dynamique mobilisatrice

Au total, 413 associations de solidarité internationale (ASI) ont été directement sollicitées pour répondre à l'enquête. Une attention particulière a été accordée à la qualité de la liste des associations sollicitées. Les contacts provenant notamment de l'AFD et de Ritimo ont été ajoutés à la liste des 165 ASI membres de Coordination SUD. Les outils de collecte des données accompagnés d'un courrier présentant l'étude signé de Coordination SUD, du MEAE et de l'AFD, ont été adressés aux directeurs.rices, responsables administratifs et financiers, ainsi qu'aux comptables des associations cibles. Des relances téléphoniques personnalisées ont été réalisées (seules un tiers des associations ont répondu spontanément) et des courriels de relance ont été envoyés durant toute la durée de la collecte.

Une campagne de communication a également été lancée afin d'impulser une dynamique participative et mobilisatrice. Elle a été relayée à travers les outils de communication de Coordination SUD : *le Point Information* (newsletter externe de 26 000 abonnés), *les Nouvelles de SUD* (journal trimestriel de 800 abonnés), *Communication SUD* (newsletter interne de 800 abonnés), *le Bulletin d'actualités des financements et des ressources* (newsletter externe de 11 000 abonnés), les réseaux sociaux et le site Internet de Coordination SUD. La campagne a également été diffusée auprès des réseaux régionaux multi-acteurs et des collectifs associatifs régionaux, complétés d'une diffusion par le MEAE et l'AFD.

### Une approche innovante et participative

Deux innovations ont été introduites par rapport aux enquêtes précédentes : une dimension « perspectives à 5 ans » pour ne pas se limiter au passé, et des *focus groups*

(groupes de discussion) pour échanger de façon participative sur les tendances émergentes avec les associations concernées. Cela a permis de mieux appréhender les enjeux financiers du secteur de la solidarité internationale et d'obtenir un regard plus fin sur l'évolution des associations.

Trois *focus groups* ont été organisés. Le 1<sup>er</sup> *focus group* s'est tenu le 23 novembre 2017 en présence de sept ASI de toutes tailles. Le sujet portait sur l'ancrage des activités en France. Deux autres *focus groups* ont été organisés respectivement le 29 novembre et le 30 novembre 2017, avec neuf ASI de tailles moyennes, grandes et très grandes puis sept petites et très petites structures. Ces deux *focus groups* ont traité principalement des modèles économiques et des stratégies de consolidation.

### Une revue documentaire pour affiner l'analyse

Le recours à d'autres études, de différentes sources, a permis de compléter l'analyse des données collectées : les deux études précédentes (2004-2005 et 2006-2011) menées par Ritimo et Coordination SUD, par le MEAE et l'AFD ; les études d'autres acteurs (Admical, France générosités par exemple, voir la bibliographie complète en annexe 7, p. 87).

### Une participation en progression

Sur les 413 associations de solidarité internationale contactées, 133 ont répondu à l'ensemble de l'enquête (parties quantitative et qualitative en ligne). Le taux de retour est ainsi de 32 %. En plus de ces 133 répondants, 67 ASI n'ont répondu qu'au questionnaire en ligne. Lors de l'édition précédente, 64 associations avaient répondu à l'enquête. Le nombre de répondants a donc doublé pour cette édition. 55 ASI ont répondu aux éditions 2006-2011 et 2012-2016.

### Un outil de traitement performant

Pour traiter et analyser l'ensemble des données quantitatives et qualitatives (plus de 120 variables), un outil performant a été créé. Celui-ci permet d'améliorer la capacité d'analyse et peut être réutilisé pour les éditions futures. 🌟

## Cadre d'analyse proposé

133 organisations de solidarité internationale, dont 131 associations et deux fondations mettant en œuvre des activités, ont participé à cette enquête. Par simplification, le terme associations de solidarité internationale (ASI) sera utilisé dans l'étude, regroupant les 133 organisations du panel. Les résultats et évolutions présentés tout au long de ce rapport s'appuient sur l'exploitation des données communiquées par ces dernières et exploitables totalement à quelques exceptions près. La situation des ASI en 2012 est la référence prise pour l'analyse des évolutions et les comparaisons.

Différents critères ont été retenus pour conduire l'analyse des données collectées :

- La taille des organisations (selon le volume de leurs ressources) : elle est

définie par la somme des ressources publiques et privées des ASI. Les reprises de provisions et le report de ressources en sont donc exclus. Cinq catégories d'ASI ont été définies (voir tableau 1).

Très petites	Total des ressources <1 million d'euros
Petites	Total des ressources 1-3 millions d'euros
Moyennes	Total des ressources 3-10 millions d'euros
Grandes	Total des ressources 10-50 millions d'euros
Très grandes	Total des ressources > 50 millions d'euros

Par rapport à l'étude précédente, deux catégories supplémentaires ont été introduites : celle des très petites et des très grandes ASI. Les bornes des catégories ont été également revues. En effet, les ressources des ASI sont croissantes et plusieurs ASI ont des ressources annuelles dépassant les 50 millions d'euros.

<sup>1</sup> La Commission coopération développement était une instance paritaire Etat-ONG, qui créée en 1984 et supprimée en 2011.

- La mission principale déclarée par les associations

Huit réponses étaient possibles, soit quatre de plus que lors de la précédente étude. L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et le plaidoyer ont été scindés entre deux missions distinctes. Les missions de soutien et de structuration du milieu associatif, de protection de l'environnement, et de défense des droits humains ont été introduites. La répartition des ASI du panel par mission principale déclarée est présentée dans le tableau 2.

	Mission	Nombre
DDH	Défense des droits humains	9
Dev	Développement	79
ECSI	Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale	5
Plaid	Plaidoyer	10
Env	Protection de l'environnement	4
S&S	Soutien et structuration du milieu associatif	10
U&R	Urgence et réhabilitation	10
Vol	Volontariat (organisme d'envoi de volontaires)	6

### Profil des ASI répondantes

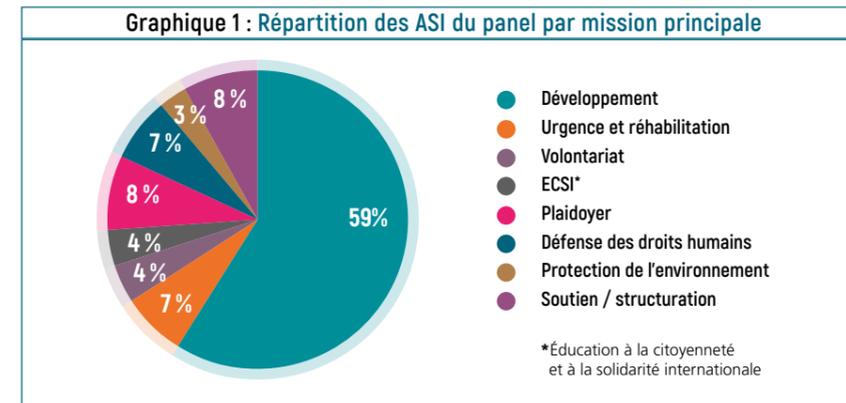
#### Des associations de solidarité internationales qui grossissent

Sur la période étudiée, les associations voient leur taille croître (certaines d'entre elles changeant de catégorie) et cinq associations ont été créées (voir tableau 3).

	2012	2016
Très petites	65	62
Petites	22	22
Moyennes	23	25
Grandes	16	15
Très grandes	7	9

#### Des associations de solidarité internationale aux missions plurielles

Les associations de solidarité internationale du panel agissent principalement dans le développement (voir graphique 1).



Chaque ASI pouvait déclarer jusqu'à trois missions principales, classées par ordre d'importance. Elles ont déclaré en moyenne 2,6 missions, démontrant qu'elles exercent des missions plurielles : 97 d'entre elles ont déclaré trois missions, 17 en ont déclaré deux, seules 19 associations n'ont qu'une seule mission.

A titre d'exemple, parmi les 79 ASI dont le développement est la mission principale, le plaidoyer vient en mission complémentaire pour 28 d'entre elles. Pour d'autres, c'est le soutien et la structuration du secteur de la solidarité internationale (26), ou encore l'ECSI (20). Plus à la marge, certaines associent développement, urgence et réhabilitation (16).

#### Une corrélation entre taille et missions ?

Comme le montre le tableau 4, si les ASI de développement ou de volontariat du panel se répartissent dans toutes les catégories de taille, certaines missions concernent plutôt des petites ou plutôt des grandes associations. Ainsi, les très grandes associations sont quasi exclusivement des acteurs de l'urgence. Les ASI de plaidoyer, d'ECSI, ou de soutien et de structuration sont pour l'essentiel des organisations de petite ou très petite taille.

Cet état de fait s'explique à la fois par des modes opératoires différents et par les politiques des bailleurs de fonds. Les interventions d'urgence nécessitent, en plus des ressources humaines, une logistique particulière (abris, produits alimentaires, stations de traitement de l'eau, médicaments, etc.). Une logistique qui n'est pas nécessaire aux activités de plaidoyer ou de structuration du milieu.

Les financeurs institutionnels des réponses aux urgences humanitaires, au premier rang desquels ECHO<sup>2</sup>, pré-sélectionnent les ASI qu'ils financent. Ainsi, ils peuvent soutenir leurs actions facilement et rapidement ensuite. De fait, le nombre d'ASI éligibles à ces financements reste limité avec peu de nouveaux entrants. Des fonds en forte augmentation (le budget d'ECHO a été multiplié par quatre entre 2006 et 2016) couplés à un nombre d'acteurs constant expliquent que les ASI d'urgence aient vu leur taille considérablement croître au cours de ces dernières années. Ces capacités de financements comme celles d'autres grands bailleurs humanitaires internationaux, ont permis aux ASI d'urgence et de réhabilitation de consolider au fil du temps leur expertise, d'investir en matière de communication pour aller conquérir des donateurs et les fidéliser.

Les ASI de développement restent de loin les plus nombreuses et les mieux réparties au sein des différents groupes de taille. Malgré une concentration certaine des ressources sur les très grandes associations, essentiellement d'urgence, le panel reflète la forte diversité (de taille et de type d'intervention) du milieu. \*

Tableau 4 : Répartition par taille et mission du panel en 2012

	Développement	Urgence et réhabilitation	Volontariat	ECSI	Plaidoyer	Défense des droits humains	Protection de l'environnement	Soutien/ Structuration	Total
Très petites (<1 million d'euros)	38	0	2	3	6	5	3	8	65
Petites (1 à 3 millions d'euros)	10	0	2	1	4	3	0	2	22
Moyennes (3 à 10 millions d'euros)	20	1	1	1	0	0	0	0	23
Grandes (10 à 50 millions d'euros)	10	3	1	0	0	1	1	0	16
Très grandes (>50 millions d'euros)	1	6	0	0	0	0	0	0	7
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>133</b>

<sup>2</sup> Direction Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes de l'UE, anciennement Office humanitaire de la Commission européenne.



# 1.

## PRÉSENTATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

### I. PANORAMA GLOBAL DES RESSOURCES FINANCIÈRES P. 22

1. Évolution de l'ensemble des ressources de 2012 à 2016 P. 23
2. Évolution de la répartition par type de ressources et par taille d'ASI P. 25
3. Quelles sont les tendances sans la prise en compte des très grandes associations ? P. 26
4. Évolution des fonds associatifs des ASI P. 26

### II. REGARD SUR LES RESSOURCES PUBLIQUES P. 28

1. Évolution globale des ressources publiques P. 28
2. Évolution globale par type de ressources P. 30

### III. REGARD SUR LES RESSOURCES PRIVÉES P. 33

1. Évolution globale des ressources privées P. 33
2. Évolution globale par type de ressources P. 34

### IV. DIVERSITÉ DES MODÈLES DE FINANCEMENTS SELON LES MISSIONS P. 42

### V. LES PERSPECTIVES FRANÇAISES ET INTERNATIONALES P. 48

1. Répartition France et international P. 48
2. À l'échelle française : des ressources majoritairement privées issues de la générosité du public P. 49
3. À l'échelle internationale : des ressources principalement publiques issues de l'Union européenne P. 50

### VI. LES VALORISATIONS P. 51



Credit : © Fert / Mali

## D'OÙ PROVIENNENT LES RESSOURCES FINANCIÈRES ?

### Les ressources publiques

Elles rassemblent les ressources provenant des catégories suivantes de bailleurs de fonds :

- internationales : Union européenne, Nations unies, autres institutions internationales, financements étrangers d'origine bilatérale ;
- nationales : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, ministère de l'Intérieur, Agence française de développement ou autres ressources publiques d'origine française ;
- territoriales : régions, départements, communes, établissements publics de coopération intercommunale, agences de bassin (agences de l'eau), ressources destinées à l'aide à l'emploi, et autres ressources territoriales.

### Les ressources privées

Elles rassemblent les ressources provenant des types de financeurs suivants :

- ressources privées internationales : fondations ou entreprises internationales (dont le siège n'est pas en France) ;
- ressources privées nationales :
  - générosité du public (dons et autres produits résultant de la générosité du public et legs) ;
  - entreprises (fondations d'entreprises, mécénat, comités d'entreprises et autres ressources privées) ;
  - fondations et autres organisations : fondations philanthropiques, fondations reconnues d'utilité publique et autres organisations ;
  - ressources générées par les associations (ressources provenant de vente de produits et de prestations d'étude ou cotisations et abonnements) ;
  - produits financiers et exceptionnels.



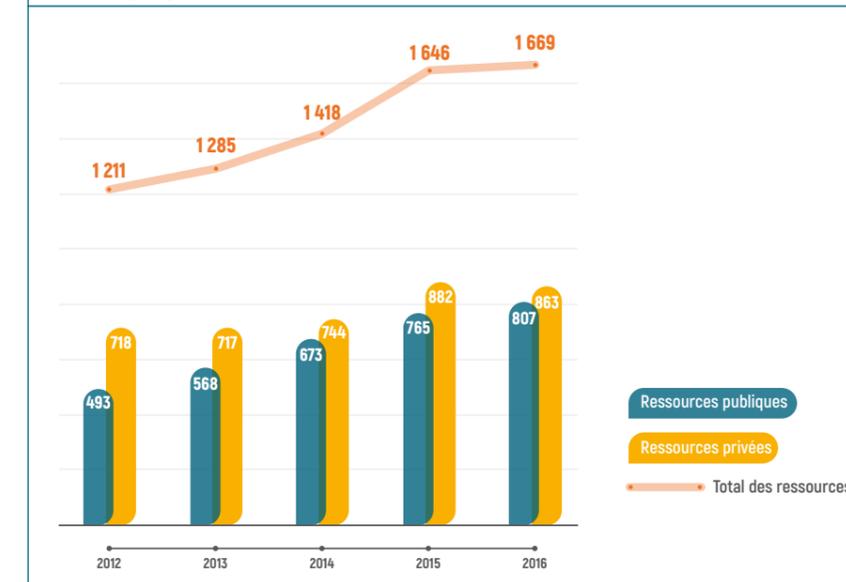
## PANORAMA GLOBAL DES RESSOURCES FINANCIÈRES

### 1 ÉVOLUTION DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES ENTRE 2012 À 2016

Des ressources en hausse de 38 %

L'ensemble des ressources des 133 associations de solidarité internationale (ASI) du panel connaît une forte croissance sur la période 2012-2016 passant de 1,2 à 1,7 milliard d'euros, soit une augmentation de 38 % sur la période (taux de croissance annuel moyen de 8,4 %).

Graphique 2 : Évolution des ressources financières (en millions d'euros)



Les ressources publiques augmentent de 493 millions d'euros à 807 millions d'euros, soit une croissance de 64 % sur la période. Elles constituent désormais presque la moitié des ressources des ASI du panel (48 % en 2016 contre 41 % en 2012). Cette croissance rapide sur la période 2012-2015 (+16 % de croissance moyenne annuelle) ralentit cependant nettement en 2016 (+5 %).

Les ressources privées restent majoritaires mais croissent plus faiblement que les ressources publiques. Elles augmentent de 718 millions d'euros à 863 millions d'euros, soit une croissance de 20 % sur la période. Cette croissance subit la même variation - dans une autre proportion - que celle constatée pour les ressources publiques (+7 % de croissance moyenne annuelle) entre 2012 et 2015 puis -2 % en 2016.

La croissance des ressources d'origine publique étant supérieure à celles d'origine privée, l'écart entre ces deux types de ressources se resserre (graphique 2), confirmant ainsi la tendance des

études précédentes. La hausse globale des ressources entre 2012 et 2016 s'explique à 68 % par l'augmentation des ressources publiques.

L'ensemble des ressources marque un pic en 2015 (+16 %) avant de revenir à la tendance en 2016 (+1 %). Les 228 millions d'euros supplémentaires en 2015 par rapport à 2014 proviennent d'abord des fonds publics internationaux (64 millions), des fonds privés en provenance de fondations ou d'entreprises, qu'elles soient françaises (48 millions) ou non (38 millions). Ce sont essentiellement les ASI d'urgence qui ont bénéficié de cette croissance en 2015, et dans une moindre mesure celles agissant dans le développement.

Durant les deux précédentes périodes étudiées (2004-2005 et 2006-2011) des pics de ressources s'expliquaient respectivement par la réponse au tsunami en Asie du Sud-Est de 2004, et au séisme en Haïti de 2010. En 2015, cette croissance ne s'explique pas par une situation particulière, mais par la conjonction de plusieurs facteurs : il s'agit d'une année tristement record pour le nombre de déplacé.e.s/réfugié.e.s dans le monde, avec en particulier une croissance forte des personnes fuyant la guerre civile en Syrie vers l'Europe, via l'île grecque de Lesbos. Cette année-là, l'Union européenne a lancé ou décaissé deux fonds multi-bailleurs : Madad pour la zone Syrie-Liban-Jordanie et Békou pour la Centrafrique. L'Agence française de développement (AFD), quant à elle, a publié ses appels à proposition crise et post-crise (APCC). Outre le début de la guerre au Yémen, 2015 était la plus importante pour l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, pour laquelle de nombreuses ASI françaises se sont mobilisées. Enfin, en novembre 2015, le Népal a été frappé par un tremblement de terre. L'accumulation de ces différentes crises pourrait expliquer la croissance des activités, et donc des ressources, des ASI du panel cette année-là.

## Arrêt sur image

### ÉVOLUTION ENTRE 2006 ET 2016

#### Un resserrement de l'écart entre les ressources publiques et les ressources privées

55 ASI ayant répondu à la fois à l'étude portant sur la période 2006-2011 et à la présente édition, il est possible de montrer l'évolution de leurs ressources de 2006 à 2016 (graphique 3). Nous pouvons très clairement noter un rééquilibrage progressif entre la part des ressources publiques et la part des ressources privées sur la période. A titre d'illustration, les ressources publiques représentaient 32 % des ressources des ASI en 2006, contre 48 % 11 ans plus tard.

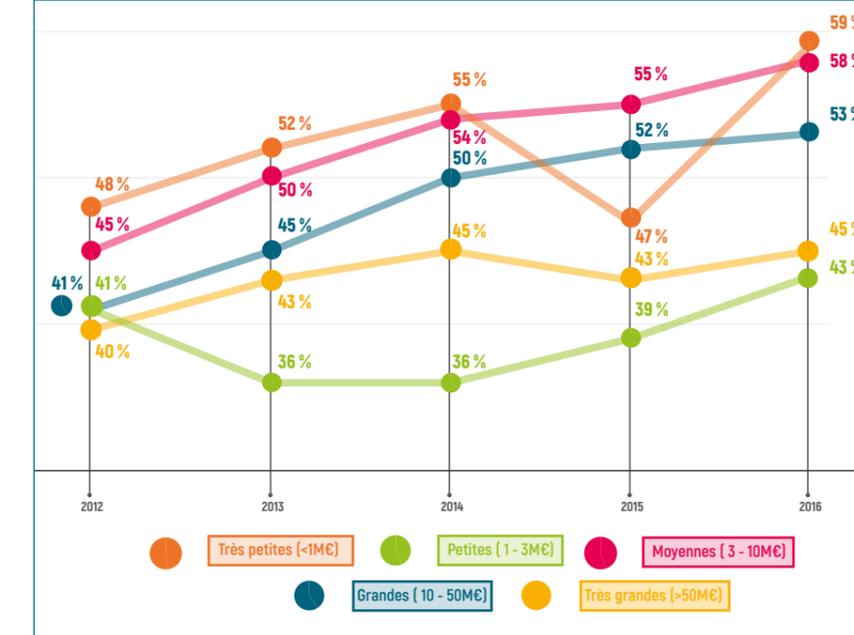
Graphique 3 : Évolution des ressources de 55 ASI entre 2006 et 2016 (en millions d'euros)



## 2 ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR TYPE DE RESSOURCES ET PAR TAILLE D'ASI

Cette tendance au rééquilibrage selon l'origine des ressources se confirme, quelle que soit la taille des ASI, comme le montre le graphique 4.

Graphique 4 : Évolution de la part des ressources publiques par taille d'ASI entre 2012 et 2016



Les très petites, moyennes et grandes ASI sont les plus marquées par la croissance rapide des ressources publiques, devenues majoritaires dans leurs ressources à partir de 2014. La baisse exceptionnelle de la part des ressources publiques (de 55 % à 47 %) pour les très petites ASI en 2015 est liée à la vente d'un bien immobilier par l'une des ASI de cette catégorie, augmentant ainsi brutalement les ressources d'origine privée.

Le tableau 5 montre les deux catégories extrêmes, les très petites et les très grandes ASI, connaissent un taux de croissance supérieur à la moyenne du panel sur la période. Ceci engendre une concentration accrue des ressources financières par les sept très grandes ASI, qui captaient à elles seules 58 % des ressources totales du panel en 2012, contre 60 % en 2016.

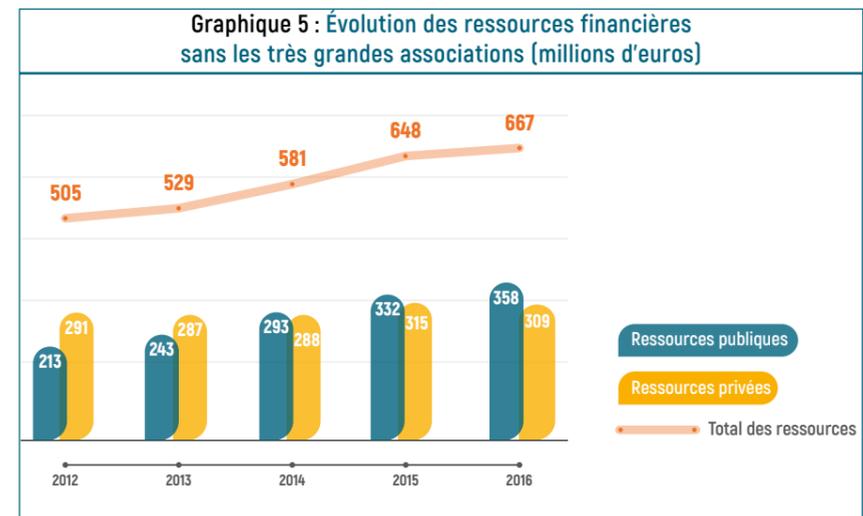
Tableau 5 : Évolution des ressources publiques et privées par taille d'ASI (millions d'euros)

		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016
Très petites (<1 million d'euros) 65 ASI	Publiques	9	13	14	15	19	105 %
	Privées	10	12	11	17	13	31 %
	<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>67 %</b>
Petites (1 à 3 millions d'euros) 22 ASI	Publiques	16	15	14	18	20	28 %
	Privées	23	26	25	28	27	17 %
	<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>40</b>	<b>38</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>22 %</b>
Moyennes (3 à 10 millions d'euros) 23 ASI	Publiques	50	60	73	81	86	72 %
	Privées	61	60	63	65	63	4 %
	<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>120</b>	<b>136</b>	<b>146</b>	<b>150</b>	<b>35 %</b>
Grandes (10 à 50 millions d'euros) 16 ASI	Publiques	138	155	192	219	233	68 %
	Privées	198	190	189	205	206	4 %
	<b>Total</b>	<b>337</b>	<b>345</b>	<b>381</b>	<b>424</b>	<b>439</b>	<b>30 %</b>
Très grandes (>50 millions d'euros) 7 ASI	Publiques	280	325	380	432	449	60 %
	Privées	427	431	456	566	554	30 %
	<b>Total</b>	<b>706</b>	<b>756</b>	<b>836</b>	<b>999</b>	<b>1 003</b>	<b>42 %</b>
Somme	Publiques	493	568	673	765	807	20 %
	Privées	718	717	744	882	863	64 %
	<b>Total</b>	<b>1 211</b>	<b>1 285</b>	<b>1 418</b>	<b>1 646</b>	<b>1 669</b>	<b>38 %</b>

### 3 QUELLES SONT LES TENDANCES SANS LA PRISE EN COMPTE DES TRÈS GRANDES ASSOCIATIONS ?

Le panel est fortement influencé par le groupe des sept très grandes associations composées de six ASI dédiées à l'urgence et à la réhabilitation et une au développement. Si on enlève ces très grandes associations du panel, on constate que les fonds publics deviennent majoritaires dès 2014 dans le total des ressources des ASI (voir graphique 5). Cela s'explique par un double phénomène.

D'une part, en moyenne pour ces ASI, les ressources privées ne croissent que de 6 % sur la période, contre +30 % pour les très grandes associations. Et d'autre part, la hausse moyenne des ressources publiques est plus importante pour les ASI de très petite à grande taille que pour les très grandes : +68 % pour le panel sans les très grandes, et +60 % pour les seules très grandes ASI.



Credit : © Coordination SUD

### 4 ÉVOLUTION DES FONDS ASSOCIATIFS DES ASI

Entre 2012 et 2016, le volume des fonds associatifs<sup>3</sup> du secteur augmente de 22 % (voir tableau 6). Malgré les difficultés financières rencontrées, les ASI parviennent à dégager des excédents et à augmenter leurs fonds propres leur permettant de financer leur développement ou d'amortir d'éventuelles difficultés conjoncturelles. Cela démontre la relative bonne santé du secteur, toutes tailles confondues, situation qui n'est pas forcément partagée par chaque ASI. •

**Tableau 6 : Évolution des fonds associatifs (millions d'euros)**

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Fonds associatifs	563,8	566,6	611	673	690,6

<sup>3</sup> Les fonds associatifs figurent dans la partie haute du passif au bilan. Ils correspondent aux ressources financières internes de l'association, lui appartenant définitivement.

### Focus group...

#### ENTRE 2012 ET 2016, DEUX ASI SUR CINQ DÉCLARENT AVOIR REVU LEUR MODÈLE ÉCONOMIQUE ET UNE TRÈS PETITE OU PETITE ASI SUR TROIS EN A FAIT DE MÊME SUR LA PÉRIODE

Les ASI ayant décidé de réviser leur modèle économique sur la période ne sont pas toutes en difficultés financières, loin de là. Beaucoup sont déjà à l'équilibre ou en croissance, preuve que le modèle économique de l'organisation fonctionne.

Les motivations poussant les ASI à ces réflexions sont diverses :

- une trop forte dépendance à une source de financement quelle qu'elle soit : générosité du public, financement institutionnel, etc. et nécessitant pour l'ASI d'hybrider ses ressources pour faire face à une éventuelle raréfaction d'une de ses sources ;
- par soucis d'anticipation et de maîtrise des risques pesant sur l'organisation ;
- les incitations des bailleurs et le développement des appels à projet ;
- les opportunités de développement de nouvelles activités liées aux sollicitations extérieures, plus qu'à la stratégie de l'association : prestations de services, etc.

Pour consolider leurs modèles économiques les ASI recourent à différentes stratégies. Il en existe deux types : les stratégies de croissance individuelle et les stratégies de coopération dont les niveaux d'intégration peuvent être plus ou moins importants.

Les stratégies de croissance individuelle peuvent reposer sur :

- la diversification des activités de l'association ;
- la diversification de ses territoires d'intervention, y compris en France ;
- la diversification de ses ressources financières avec notamment le développement d'activités lucratives.

S'agissant des stratégies de coopération, plusieurs niveaux existent à savoir :

- la mise en place de consortium, souvent demandée par les bailleurs. Cette stratégie permet de présenter des projets de plus grande envergure. Elle représente également,

...

- pour les ASI plus petites, une opportunité d'accès à des financements auxquels elles n'auraient pu prétendre seules compte tenu de leur capacité actuelle ;
- l'alliance de deux structures au-delà de la simple coopération sur un projet ou un montage financier commun, sans toutefois aller jusqu'à la fusion ;
- la fusion, niveau de rapprochement le plus fort, pour internaliser des compétences stratégiques entre les deux organisations, couvrir un territoire géographique complémentaire, etc.

A l'inverse d'autres secteurs de l'économie sociale et solidaire, les ASI recourent moins à la mutualisation de moyens, la dimension internationale ajoutant une complexité trop importante (contraintes juridiques, etc.) pour retenir ce type de stratégie. En outre cela suppose un investissement initial important et la capacité financière pour le faire.

De manière générale, les ASI ne se limitent pas qu'à une seule stratégie pour consolider leur modèle économique et recherchent plutôt la complémentarité entre elles : mutualisation, partenariats, diversification des ressources...

Synthèse des focus groups des 29 et 30/11/2017



Credit : © Neil Palmer / CIAT

...



## II. REGARD SUR LES RESSOURCES PUBLIQUES

### 2 ÉVOLUTION GLOBALE DES RESSOURCES PUBLIQUES

#### Une forte croissance

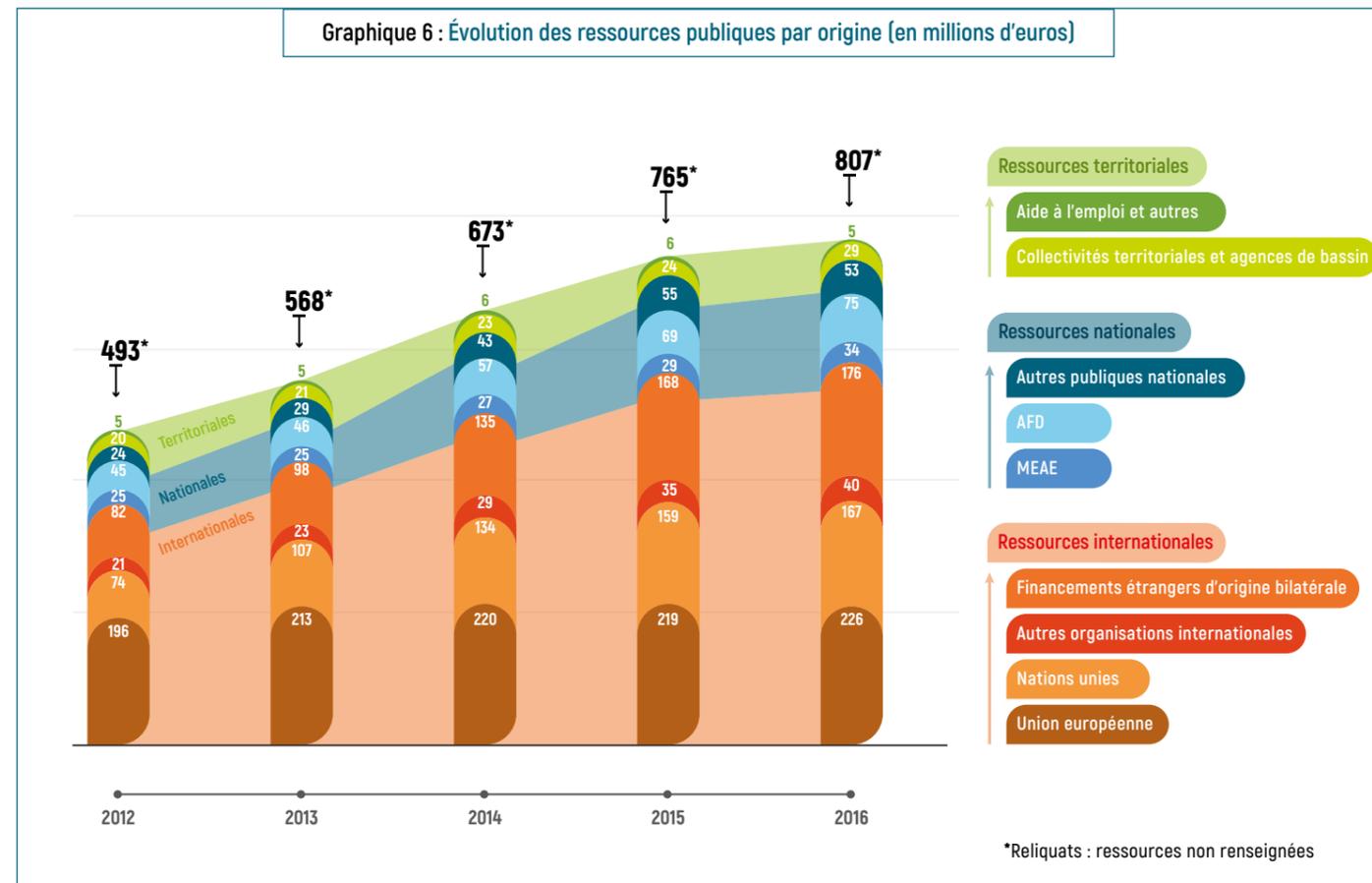
Entre 2012 et 2016, les ressources d'origine publique des ASI du panel passent de 493 à 807 millions d'euros. Cette forte croissance (64 %) est essentiellement tirée par les fonds en provenance des institutions publiques internationales, responsables à 75 % de la hausse.

Si le taux de croissance des ressources publiques nationales est le plus important (+72 %), la part de ces ressources et celle des ressources publiques territoriales restent largement minoritaires dans l'ensemble des fonds publics reçus par les ASI du panel (voir graphique 6).

Pour plus de détails sur l'évolution des ressources publiques par taille et par mission, se reporter aux annexes 2 et 3, p.76-77.

Credit : © ACTED Ouganda

Graphique 6 : Évolution des ressources publiques par origine (en millions d'euros)



## Les ressources publiques internationales croissent de 63 %

Entre 2012 et 2016, les ressources publiques internationales des ASI du panel augmentent de 373 à 609 millions d'euros. Leur part dans le total des fonds d'origine publique reste constante, à hauteur de 76 %. En moyenne sur la période, ces fonds proviennent à 43 % de l'Union européenne, à 25 % du système des Nations unies, à 26 % de coopérations bilatérales (hors France) et pour 6 % d'autres sources publiques internationales (comme la Banque mondiale, par exemple).

Alors que l'Union européenne était le principal bailleur public international en 2012 (52 % des fonds publics), cette part décroît sur la période pour atteindre 37 % en 2016. En effet, la croissance des fonds publics européens captés par les ASI du panel n'est que de 15 %, alors que celle des fonds des Nations unies est de 125 %, légèrement supérieure à celle des fonds provenant d'autres coopérations bilatérales (+115 %).

Les ressources internationales sont surtout mobilisées par les grandes et les très grandes ASI. Néanmoins, les moyennes et grandes ASI sont celles qui enregistrent la plus forte croissance de ces ressources sur la période (voir annexe 2, p.76) ce qui démontre le renforcement de leurs capacités à gérer des fonds complexes aux procédures particulièrement rigoureuses.

L'évolution de la part des ressources publiques d'origine internationale diffère en fonction de la mission des ASI du panel (voir annexe 3, p. 77). Les ASI ayant vu leurs ressources publiques internationales en croissance forte sont :

- les ASI de plaidoyer : +206 %, mais ces fonds internationaux restent inférieurs aux fonds publics nationaux (40 % contre 56 %) ;
- les ASI d'urgence et de réhabilitation : +69 %, les ressources publiques internationales restant à plus de 90 % leur première source de fonds publics ;

- les ASI de développement : +51 %, les fonds publics internationaux restent la plus importante ressource publique de ce secteur, mais leur part régresse légèrement, de 56 % en 2012 à 54 % en 2016.

A l'inverse, les ASI de protection de l'environnement ou de défense des droits humains voient leurs ressources publiques internationales décroître.

## Une croissance de 72 % des ressources publiques nationales

Les ressources publiques nationales des ASI du panel augmentent de 72 %, passant de 94 à 162 millions d'euros entre 2012 et 2016. Au total, elles représentent un cinquième du total des ressources publiques sur la période. Elles proviennent pour 46 % de l'Agence française de développement (AFD), pour 22 % du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), et pour 32 % d'autres ministères (Jeunesse-Sports et Vie associative, Intérieur, Agriculture, etc.).

Les ressources provenant de l'AFD sont en croissance de 68 % (passant de 45 à 75 millions d'euros), et celles du MEAE de 34 % (de 25 à 34 millions d'euros). La hausse des ressources publiques nationales des ASI du panel est en cohérence avec l'application de la promesse électorale du Président Hollande, de doubler l'aide au développement transitant par les ONG. Si le doublement n'a pas été atteint, il n'en reste pas moins vrai que le soutien public national aux ASI françaises s'est fortement accru.

Les ressources nationales des ASI croissent quelle que soit leur mission, à l'exception de celles du volontariat (voir annexe 3, p. 77). En effet, le soutien public national est lié au nombre de volontaires, qui diminue de 14 % entre 2012 et 2016, passant de 2 214 à 1 908 volontaires<sup>4</sup>. Ce sont les ASI d'urgence et de réhabilitation qui connaissent une très forte croissance des fonds publics nationaux (+149 %), mais elles ne recevaient en fin de période que 30 millions d'euros, contre 108 millions pour les ASI de développement. La France consacre, relativement aux autres pays, peu de moyens pour l'aide humanitaire d'urgence et la hausse entre 2012 et 2016 ne peut rattraper un retard historique.

Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (Cicid) du 8 février 2018 ayant acté la poursuite de la hausse de l'APD transitant par les organisations de la société civile (OSC), cette tendance à la croissance des fonds publics nationaux dans les ressources des ASI devrait logiquement se poursuivre.

## Ressources publiques territoriales : 39 % de croissance, mais des montants faibles

De bien plus faible niveau, les ressources publiques territoriales suivent cependant les tendances globales puisqu'elles augmentent en volume sur la période passant de 25 à 34 millions d'euros (+39 %). Leur part dans le total des ressources publiques des ASI du panel reste stable sur la période, de l'ordre de 4 %.

La grande majorité de ces ressources (82 %) provient des collectivités territoriales et des agences de bassin (dites encore agences de l'eau) et sont en croissance de 46 % sur la période, pour les ASI du panel. Rappelons que l'étude portait sur la période 2012-2016 et que la conséquence des changements de majorité dans de nombreux exécutifs régionaux ne s'était encore pas faite sentir.

Les 15 % d'autres ressources territoriales restent stables en montant sur la période, tandis que les aides à l'emploi, très minoritaires (3 %), ont crû mais avec une incidence très mineure en général sur les ressources des ASI du panel.

Quelle que soit la taille des ASI, les ressources territoriales se maintiennent à des niveaux relativement faibles. Pour autant, ces ressources augmentent très fortement chez les très petites (+110 %) passant de 1,7 à 3,6 millions d'euros entre 2012 et 2016. •

### UNE STRATÉGIE POUR CHANGER D'ÉCHELLE

Les associations de taille petite du panel voient leurs ressources publiques nationales progresser le plus faiblement par rapport aux autres associations. Dans ce contexte, certaines associations revoient leur modèle économique et adoptent différentes stratégies. Parmi celles-ci, une association a fusionné avec une autre association pour pouvoir notamment changer d'échelle.

« La stratégie de fusion est née du terrain et des projets. Nous nous sommes rendu compte que nous étions complémentaires au niveau des compétences et qu'une synergie humaine et opérationnelle était possible. L'objectif était donc d'internaliser les expertises. Un « deux en un » pour être plus fort !

Cette stratégie implique aussi la possibilité pour nous de pouvoir désormais accéder aux financements des institutions comme l'AFD et l'UE et d'atteindre un équilibre financier qui nous permet de changer d'échelle.

Cette transformation nous a contraints au niveau organisationnel à harmoniser les procédures et à gérer des ressources humaines plus importantes. En revanche, elle permet au niveau du terrain, de diversifier les activités, de développer les projets. L'impact auprès des populations locales n'en sera que plus bénéfique. »

Témoignage recueilli en focus group, le 30/11/2017

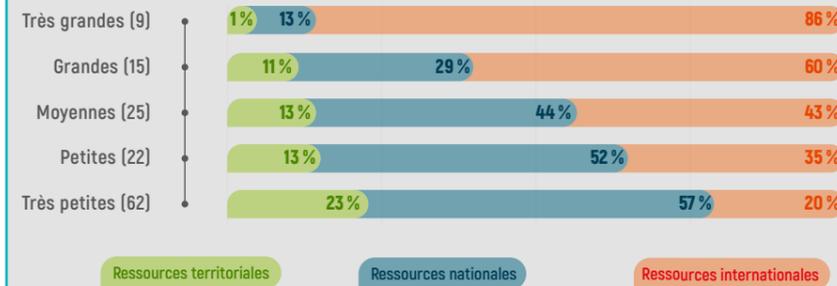
<sup>4</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2017, *Statistiques relatives aux différentes formes de volontariat soutenues par le MEAE*, 60 p.

Arrêt  sur image

EN RÉSUMÉ EN 2016

Il existe une parfaite corrélation entre la taille de l'association et le type de ressources publiques, selon qu'elles soient territoriales, nationales et internationales, comme le montre le graphique 7.

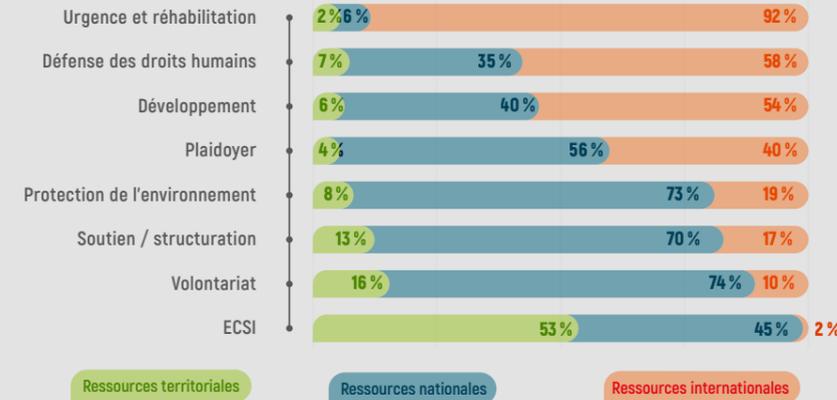
Graphique 7 : Répartition des types de ressources publiques par taille d'ASI en 2016



Les très grandes et grandes ASI du panel tirent leurs ressources publiques principalement de sources internationales. En 2016, elles collectaient 94 % des financements internationaux. Les ressources publiques des moyennes ASI proviennent quasi à part égale des fonds internationaux et nationaux. Enfin, les petites et très petites organisations voient leurs ressources publiques venir majoritairement des fonds nationaux.

De même, selon leurs missions et en lien avec les domaines prioritaires de chaque bailleur public, les ASI optent pour la mobilisation de financements publics à l'échelon territorial, national ou encore international.

Graphique 8 : Répartition des types de ressources publiques par mission des ASI en 2016



Les ASI d'urgence et de réhabilitation se démarquent nettement, en captant quasi exclusivement des financements publics internationaux. Les fonds publics des ASI de défense des droits humains et de développement sont majoritairement d'origine internationale. Si les ASI de plaidoyer ont des financements publics à 56 % nationaux, cette part augmente très nettement (au moins 70 %) pour les ASI de soutien et de structuration du milieu, de protection de l'environnement et de volontariat. Enfin les ASI dédiées à l'ECSI sont les seules dont les ressources publiques sont majoritairement d'origine territoriale.

## III. REGARD SUR LES RESSOURCES PRIVÉES

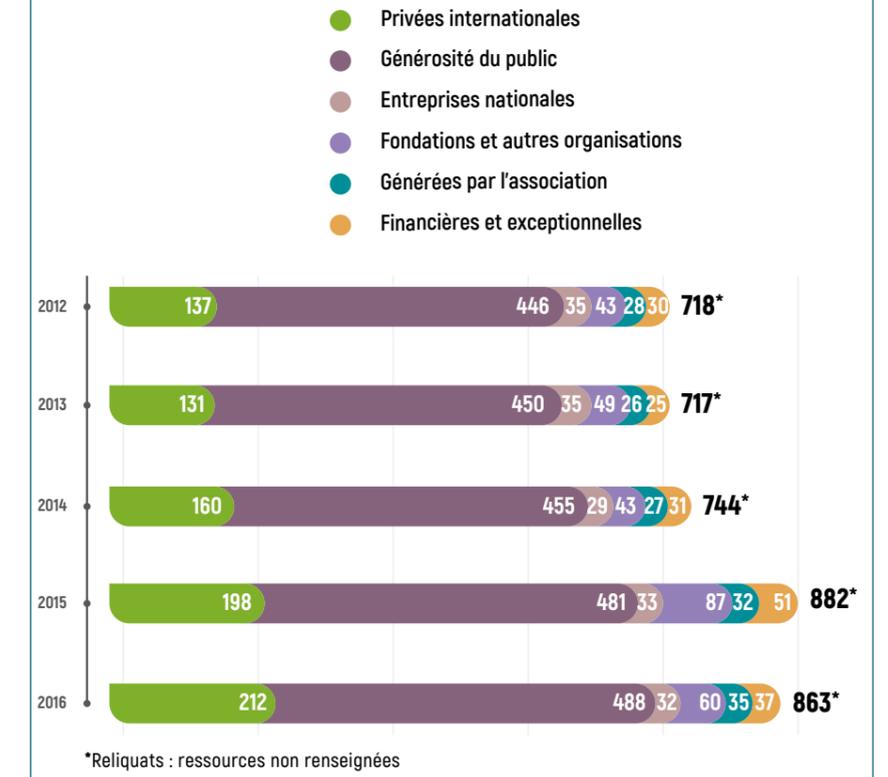
### 1 ÉVOLUTION GLOBALE DES RESSOURCES PRIVÉES

Des ressources en croissance de 20 %

Les ressources privées présentent une croissance de +20 % (soit +145 millions d'euros, passant de 718 à 863 millions d'euros) entre 2012 et 2016. Elle est due pour moitié à l'augmentation des fonds privés internationaux (75 millions d'euros) et pour un peu moins d'un tiers à la générosité du public (42 millions d'euros). Le solde est partagé entre les autres ressources privées. L'évolution des montants par type de financement privé est présentée dans le graphique 9.

Pour plus de détails sur l'évolution des ressources privées par taille et mission, se reporter aux annexes 4 et 5, p. 79-82.

Graphique 9 : Évolution des ressources privées par origine (en millions d'euros)



## La générosité du public, toujours en croissance

La générosité du public représente en moyenne 59 % des ressources privées des ASI du panel. Elle se compose à 90 % de dons et 10 % de legs, dont la croissance est de 20 % sur la période. Si sa part dans l'ensemble des ressources (publiques et privées) décroît sur la période passant de 37 % à 29 %, la collecte continue à augmenter en volume, de 9 % (passant de 446 millions d'euros à 488 millions d'euros) entre 2012 et 2016, mais avec un tassement en 2016.

Cette tendance est également constatée pour l'ensemble des secteurs associatifs français. 2016 semblerait marquer l'arrêt d'une croissance jamais démentie depuis une dizaine d'années<sup>5</sup>. Les prochaines études devront donc regarder de près cette évolution.



Crédit : © Coordination SUD

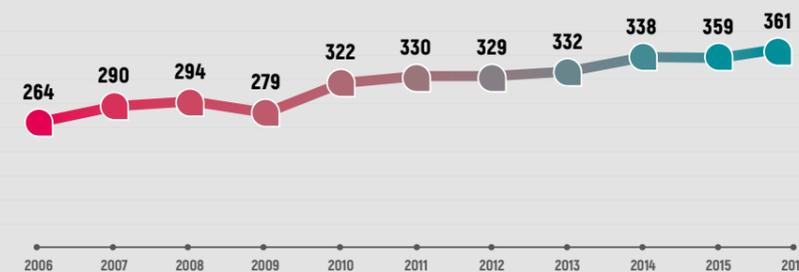
<sup>5</sup> Recherches et Solidarités, 2017, *La générosité des français*. 60 p.

Arrêt  sur image

## L'ÉVOLUTION DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ENTRE 2006 ET 2016

En ne considérant que les 55 associations ayant participé aux deux dernières études (2006-2011 et 2012-2016), nous observons une croissance de 36 % des dons du public ces 11 dernières années (soit un taux de croissance annuel moyen de plus de 3 %) et ce malgré un ralentissement lors de la crise économique de 2008 et 2009.

Graphique 10 : Évolution de la générosité du public depuis 2006 pour 55 ASI (en millions d'euros)



Malgré cette croissance, la part de la générosité du public dans les ressources privées de ces 55 ASI est décroissante sur la même période (voir tableau 7).

Tableau 7 : Évolution de la part de la générosité du public depuis 2006 pour 55 ASI

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Part de la générosité du public	68 %	69 %	66 %	61 %	57 %	57 %	61 %	61 %	59 %	52 %	54 %
Part autres privées	32 %	31 %	34 %	39 %	43 %	43 %	39 %	39 %	41 %	48 %	46 %



Perspective

## L'AVENIR DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?

L'avenir de cette ressource essentielle pose question. Pour l'ensemble du secteur associatif français les dons récoltés chaque année s'élèvent à plus de 3 milliards d'euros.

## La défiscalisation des dons

La nouvelle directive fiscale de mai 2017 permet d'élargir l'éligibilité au mécénat des actions menées hors des frontières européennes par des organismes français et européens. Les domaines éligibles s'ouvrent de la diffusion de la culture, de la langue, des connaissances scientifiques et des actions humanitaires à « la protection de l'environnement naturel contre les phénomènes d'ampleur internationale menaçant son équilibre ». De plus, les organismes peuvent redistribuer à des associations locales des dons défiscalisés sans se restreindre au rôle de collecteurs. Les bourses ou les activités de recherches internationales peuvent également désormais faire l'objet de dons défiscalisés. Cette loi suscite de vives inquiétudes et a incité le Centre Français des Fonds et Fondations à poursuivre le plaidoyer engagé dès 2012 auprès des pouvoirs publics, accompagné de plusieurs partenaires du secteur dont Coordination SUD, France Générosités, le Mouvement associatif, l'Admical et la Fondation de France.

## La suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)

La suppression de l'ISF dans la loi de finances 2018, remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), induit un risque de réduction immédiate des dons. En effet, seuls les biens immobiliers seront imposés, et par essence, le contribuable ne peut en donner qu'une partie, contrairement au patrimoine monétaire. Par conséquent, le nombre de ménages assujettis à l'IFI, ainsi que l'assiette de l'imposition, diminuent par rapport à l'ISF. Selon France Générosités, cette réforme pourrait entraîner chaque année une baisse de 120 à 150 millions d'euros du montant des sommes collectées.

## Une nette augmentation des fonds privés internationaux

Les fonds privés internationaux représentent en moyenne 21 % des ressources privées des ASI répondantes. Sur la période de l'enquête, leur volume augmente nettement, de +55 % pour atteindre 212 millions d'euros en 2016. Leur part dans les ressources globales (publiques et privées) des ASI reste cependant modeste, pour atteindre 13 % en 2016.

Ces fonds privés internationaux se composent de :

- 1/3 de ressources provenant d'entreprises et fondations internationales ;
- 2/3 d'autres ressources privées internationales non détaillées.

Ces deux catégories croissent de manière identique de 54 % et 55 % respectivement.

Fondations et autres organisations nationales :  
40 % de croissance

Si les fonds issus des fondations et autres associations augmentent sur la période (+40 %), ils restent minoritaires dans le budget des ASI du panel. Ils ne constituent en effet et en moyenne que 7 % des ressources privées, soit 4 % de l'ensemble de toutes les ressources.

Il est important de souligner que cette croissance n'est le fait que des financements en augmentation des autres organisations nationales (telles que des associations de solidarité internationale) (+58 %). Les fondations nationales, quant à elles, se désengagent légèrement sur la période (-6 %).

### CRÉER UNE FONDATION OU UN FONDS DE DOTATION : UN EFFET DE MODE ?

Avec à ce jour sept statuts juridiques de fonds et fondations (fondation reconnue d'utilité publique, fondation abritée, fondation d'entreprise, fondation de coopération scientifique, fondation partenariale, fondation universitaire, fonds de dotation), le projet associatif demeure le déterminant de la structure à privilégier, et non l'inverse.

Entre 2012 et 2016, 57 % des grandes et très grandes ASI ont créé un fonds ou une fondation et parmi celles qui ne l'ont pas fait, 30 % prévoient de le faire dans le futur. Quelques-unes reviennent sur leur motivation initiale et leur choix.

Ainsi, pour les ASI interrogées, ces outils juridiques ont permis de mettre en évidence quatre points saillants : l'intérêt du levier fiscal ; la possibilité de recevoir des legs ; l'émergence d'une nouvelle cible à fort potentiel, celle des grands donateurs ; et enfin la sanctuarisation de fonds dédiés à la recherche et l'innovation, en plus des financements nécessaires à la conduite des activités sur les terrains.

Certains avis sont parfois plus mitigés :

« Nous avons effectivement une fondation et un fonds de dotation. Le fonds de dotation n'a pas eu d'intérêt particulier. La fondation abritée a permis d'avoir accès à l'ISF. Pour autant, les modifications fiscales à venir remettent en question l'intérêt d'avoir une fondation. Au point de se demander s'il ne s'agissait pas d'un effet de mode. »

•••

Si les fondations et fonds de dotation ont représenté un certain avantage entre 2007 et 2017, les récentes modifications fiscales interrogent désormais leur utilité. Alors que ces véhicules juridiques restent intéressants pour recevoir des legs, une association reconnue d'utilité publique offre des possibilités identiques.

A l'inverse, dans la mesure où associations et fondations permettent de conduire des actions sur le terrain, le choix de transformation définitive en fondation peut émerger rapidement chez certaines ASI. En effet, la gestion de deux structures apparaît vite à l'usage comme lourde et chronophage. Les mêmes acteurs et actrices pouvant être amenés à siéger dans les deux instances de gouvernance.

Selon les ASI interrogées, l'intérêt d'avoir une fondation résiderait dans la captation de fonds et de libéralités au niveau international. En effet, si l'association loi 1901 garantit une certaine flexibilité en France, le modèle manque de visibilité à l'international et la fondation, de par la prestance qu'elle génère, offrirait une garantie dans la perception des donateurs pour collecter des fonds et libéralités.

« La législation française risque d'évoluer mais les fondations et fonds de dotations permettent de récolter des fonds étrangers ».

•••

Témoignages recueillis en *focus group* le 29/11/2017

## Les fonds en provenance des entreprises accusent une baisse

En moyenne, les financements en provenance des entreprises ne représentent que 4 % des ressources d'origine privée. Leur part dans le total des ressources (publiques et privées) reste stable, passant de 3 % à 2 % entre 2012 et 2016. Si les volumes restent modestes, ce constat marque un tournant par rapport à l'étude précédente (les entreprises avaient doublé leur financement pour les ASI sur la période 2006-2011).

Les soutiens des entreprises aux ASI prennent à 43 % la forme d'un appui financier direct des entreprises vers les ASI (mécénat financier), à 39 % par les fondations d'entreprises, et le reste (18 %), est partagé entre les comités d'entreprises et d'autres ressources privées d'entreprises françaises.

Les ressources en provenance des entreprises sont en baisse de 13 % : le mécénat financier des entreprises est en baisse de 10 %, avec un déclin de 26 % entre 2012 et 2014 suivi d'une reprise de 21 % entre 2014 à 2016 et les fondations d'entreprises ont réduit de 16 % leur soutien aux ASI du panel.

La poursuite ou non de cette tendance à la baisse de l'engagement des entreprises auprès des associations devra faire l'objet d'une attention particulière dans les prochaines éditions.

## Le regard de l'Admical

### LE MÉCÉNAT EN FRANCE

En dehors des données de notre panel, il est important de souligner la bonne santé du mécénat en France, selon le dernier baromètre Admical-CSA\*. Il met en évidence une augmentation constante du budget global du mécénat en France : 1,9 milliard d'euros en 2011, 2,8 en 2013 et 3,5 milliards en 2015.

15 % des entreprises qui pratiquent le mécénat s'orientent vers la solidarité internationale. Cette dernière récolte en moyenne 10 % du budget du mécénat d'entreprise, soit près de 350 millions d'euros.

Le domaine de la solidarité internationale est très majoritairement soutenu par les entreprises de taille intermédiaire, les grandes entreprises et les fondations. Elles s'impliquent plus facilement car elles disposent de bureaux ou de filiales dans des pays étrangers. Ces entreprises soutiennent ainsi tant des ONG françaises que locales, aux échelles internationales, nationales ou locales. Elles inscrivent leurs activités de mécénat comme une composante de leur stratégie globale de responsabilité sociale et environnementale.

Les TPE et PME privilégient les actions sociales sur le territoire français et s'engagent lorsque des situations d'urgence internationales se déclarent. Seules 8 % des TPE et 5 % des PME s'engagent à l'international.

## Les ASI génèrent de plus en plus de ressources propres

Les ressources propres, générées par les ASI, représentent en moyenne 3,8 % des ressources privées, et sont en croissance de 27 % sur la période. Leur part dans l'ensemble des ressources (publiques et privées) est relativement stable : 2 %.

Elles se composent pour les ASI du panel à 76 % de vente de produits et prestations de services, passant de 21,4 à 26 millions d'euros sur la période et à 24 % de cotisations des membres, qui croissent de 6,2 à 9,1 millions d'euros.

## Une croissance de 30 % des produits financiers et exceptionnels

Les produits financiers et exceptionnels représentent en moyenne 3,8 % des ressources privées. Leur part dans l'ensemble des ressources (publiques et privées) est relativement stable à 2 %. Il s'agit en moyenne de 72 % de produits financiers, qui augmentent de 50 % sur la période alors que les produits exceptionnels sont plus volatiles d'une année sur l'autre.

Sur le graphique 9, p. 33, les produits financiers et exceptionnels sont regroupés avec un reliquat de ressources privées non détaillées oscillant entre 3,7 et 5,4 millions d'euros. Ce reliquat représente 13 % du montant des ressources financières et exceptionnelles. •

La voix  d'ASI

### DU SECTEUR NON LUCRATIF AU SECTEUR MARCHAND ?

Ce débat anime beaucoup d'ASI et plus largement l'ensemble du secteur associatif. Le secteur associatif, en un sens, se financiarise. Les financeurs traditionnels changent leurs modes opératoires pour privilégier les appels à projets ou la prestation de service, au détriment de la subvention.

Dans ce contexte les très petites et petites ASI s'inquiètent, à tort ou à raison, de l'impact du développement de leurs prestations de service sur leur cœur de mission et le risque de perte de sens de leur projet associatif.

« On nous pousse à aller vers le marchand (...), à prendre des prestations de service au risque de s'éloigner de son cœur de métier et de perdre le sens de la mission de l'association, jusqu'à en perdre son identité ».

Certaines grandes ASI poussent la réflexion encore plus loin, allant jusqu'à s'interroger sur l'obligation à devenir complètement lucratif demain au regard de l'évolution de l'environnement.

Le développement des activités lucratives interroge ainsi profondément le projet associatif des ASI. Si elles s'appuient sur les compétences et l'expertise de l'ASI et permettent de les renforcer, elles nécessitent de dégager du temps supplémentaire pour les mener et peuvent conduire à s'éloigner du projet classique.

Enfin, au-delà des questionnements éthiques, le développement des prestations de services soulève également des interrogations d'ordre juridique ou encore managérial.

Témoignages recueillis en *focus groups* les 29 et 30/11/2017

Crédit : © Coordination SUD

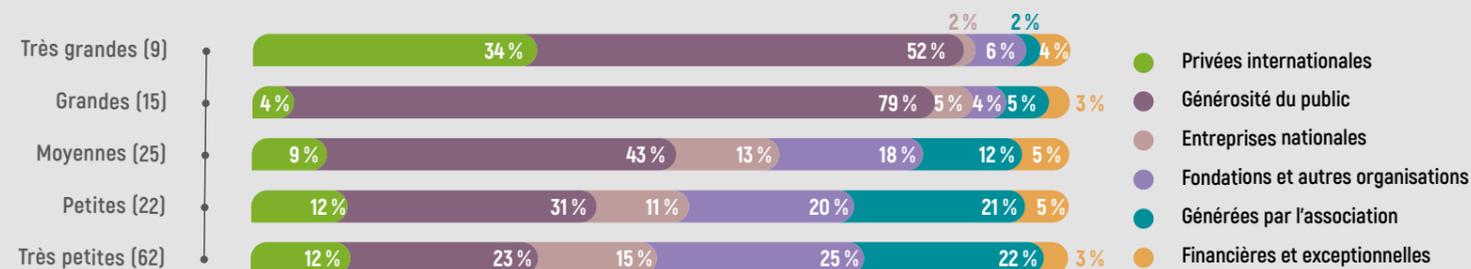


Arrêt  sur image

EN RÉSUMÉ EN 2016

Quelle que soit la taille des ASI, elles ont recours à une diversification des ressources privées, privilégiant pour les plus grandes d'entre elles, la générosité du public.

Graphique 11 : Part des types de ressources privées par taille d'ASI

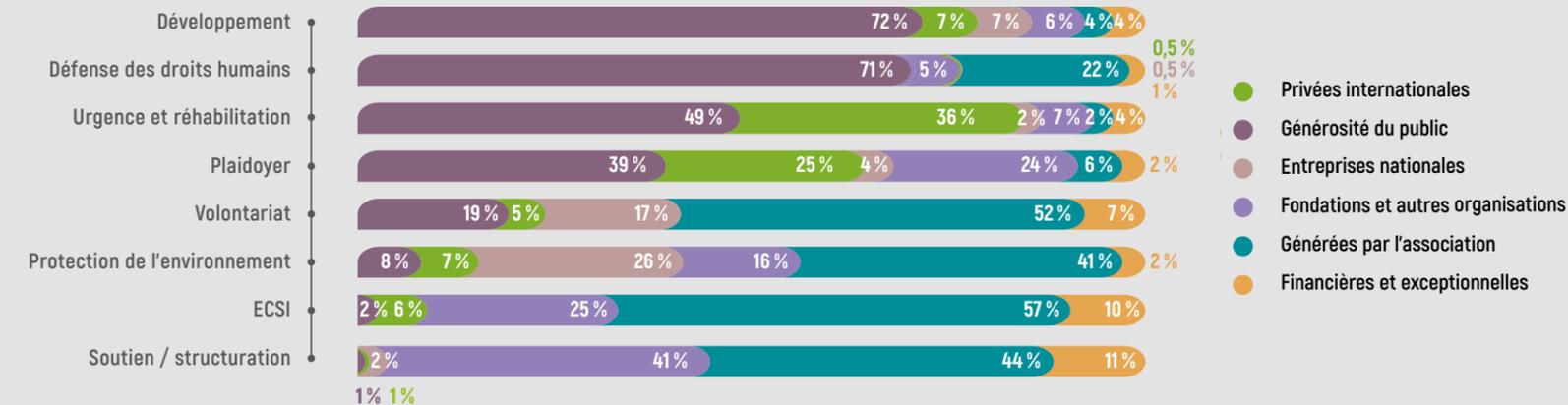


Les neuf très grandes ASI du panel - constituées essentiellement d'ASI d'urgence et réhabilitation - captent 33 % de la générosité du public, et 91 % des fonds des entreprises et des fondations internationales. De leur côté les grandes ASI - constituées en proportion de plus d'ASI de développement - récupèrent 60 % des dons.

Les ASI de tailles moyennes, petites et très petites ont recours à une diversification des ressources privées. Elles ont plus recours au soutien des fondations et autres organisations privées françaises, et génèrent plus de recettes d'activité que les autres catégories, en proportion de leurs ressources (voir graphique 11).

Par ailleurs, selon leurs missions et les enjeux associés, les ASI arbitrent entre les différentes ressources privées existantes pour financer leurs actions.

Graphique 12 : Part des types de ressources privées par mission principale des ASI



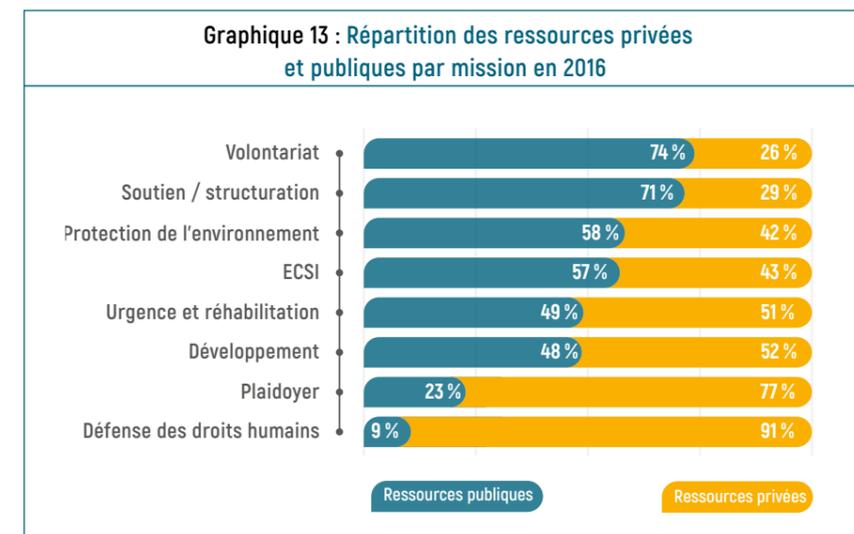
Les dons des particuliers représentent plus de 70 % des ressources privées des ASI de développement et de défense des droits humains. Pour cette catégorie, ce taux est influencé par une grande association (sur les neuf ASI de ce secteur), dont le financement n'est constitué que de la générosité du public.

Cette part tombe sous les 50 % pour les autres catégories d'ASI et devient mineure pour les associations de protection de l'environnement, d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et de soutien au milieu associatif.

Plus de la moitié des ressources privées des associations d'ECSI et de volontariat sont générées par l'association. Ce type de ressources est également très important pour les ASI de soutien et de structuration du milieu associatif et de protection de l'environnement.

## IV. DIVERSITÉ DES MODÈLES DE FINANCEMENTS SELON LES MISSIONS

Selon la mission principale des ASI, la provenance de leurs ressources varie fortement (graphique 13)\*.



\* Pour plus de détails concernant le modèle de financement des ASI par mission, voir annexes 3 et 5, p. 77 et 82

### Les ASI de plaidoyer : des fonds propres et des ressources en forte croissance

Ce groupe est constitué de dix associations :

Tableau 8 :

Ressources en (M €)	2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016
Publiques	1,9	2,0	2,0	1,9	3,5	82 %
Privées	6,8	8,6	9,8	14,3	11,5	69 %
<b>Total</b>	<b>8,8</b>	<b>10,7</b>	<b>11,8</b>	<b>16,3</b>	<b>15</b>	<b>72 %</b>

- > Les fonds propres des associations de plaidoyer croissent de 71 %, passant de 4,2 millions d'euros à 7,2 millions d'euros sur la période ;
- > Leurs ressources totales sont en forte augmentation : +72 %, avec une forte hausse des ressources, à la fois publiques et privées ;
- > Les ressources publiques internationales et territoriales, quant à elles, triplent ;
- > Les associations de plaidoyer privilégient les ressources privées qui représentent 77 % de leur budget en 2016 ;
- > Les ressources privées se composent à parts relativement égales de la générosité du public, des ressources privées internationales et des ressources d'entreprises et fondations nationales ;
- > A noter, une forte croissance de la générosité du public (+88 %) pour ces organisations.

### Les ASI d'urgence et de réhabilitation : une concentration de 61 % des ressources totales du panel en 2016

Ce groupe est constitué de dix associations :

Tableau 9 :

Ressources en (M €)	2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016
Publiques	284	334	392	461	496	75 %
Privées	390	392	423	524	518	33 %
<b>Total</b>	<b>674</b>	<b>726</b>	<b>815</b>	<b>985</b>	<b>1014</b>	<b>50 %</b>

- > Les associations d'urgence et de réhabilitation sont composées majoritairement d'ASI de très grande taille avec des ressources totales supérieures à 50 millions d'euros ;
- > Les fonds propres des associations d'urgence et de réhabilitation croissent de 38 %, passant de 175 millions d'euros à 241 millions d'euros sur la période ;

- > Elles concentrent 61 % des ressources totales du panel en 2016 ;
- > Ces ASI disposent, en 2016, d'un modèle à l'équilibre entre les ressources du public (49 %) et celles du privé (51 %), du fait d'une progression des ressources publiques plus forte ;
- > Les ressources publiques de ces associations augmentent de 75 % sur la période, évoluant de 284 millions d'euros à 496 millions d'euros (+212 millions d'euros). Ce sont les ressources publiques internationales qui portent cette croissance. En effet entre 2012 et 2016, les ressources publiques internationales progressent de 269 millions d'euros à 455 millions d'euros (+186 millions d'euros), expliquant à 88 % cette hausse ;
- > Par ailleurs, les ASI d'urgence et de réhabilitation captent la plus grande partie des financements internationaux d'origine publique et privée ;
- > En 2016, la générosité du public constitue la moitié des ressources privées. Elle augmente de +13 % entre 2012 et 2016 ;
- > Sur l'ensemble des ressources privées, la part internationale représente 36 % et augmente fortement passant de 119 millions d'euros à 188 millions d'euros.

## Les ASI de développement : un équilibre entre ressources privées et ressources publiques lié à la hausse de ces dernières

Ce groupe est constitué de 79 associations :

Tableau 10 :

Ressources en (M €)	2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016
Publiques	175	199	246	266	273	56 %
Privées	281	279	274	303	291	3 %
<b>Total</b>	<b>456</b>	<b>477</b>	<b>520</b>	<b>569</b>	<b>564</b>	<b>24 %</b>

- > Les fonds propres des associations de développement croissent de 14 %, passant de 370 millions d'euros à 420 millions d'euros sur la période ;
- > En 2016, les 79 ASI de développement concentrent 34 % des ressources totales ;
- > Elles disposent d'un modèle à l'équilibre entre les financements d'origine publique (48 %) et privée (52 %), du fait de la hausse des ressources publiques (représentant auparavant 38 %) ;
- > En forte croissance, les ressources publiques des ASI de développement passent de 175 millions d'euros à 273 millions d'euros. La partie nationale rattrape (+78 %) lentement la partie internationale (+51 %) ;
- > Les ressources privées restent relativement stables (3 % de hausse sur la période) ;
- > La générosité du public représente les trois-quarts des ressources privées des ASI de développement en 2016 ;
- > Les ressources privées nationales issues des entreprises baissent de 16 % entre 2012 et 2016.

## Les ASI de soutien et de structuration du milieu associatif : une croissance des ressources publiques plus faible

Ce groupe est constitué de dix associations :

Tableau 11 :

Ressources en (M €)	2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016
Publiques	4,1	4,4	4,5	5,4	4,6	14 %
Privées	1,2	1,2	1,9	2	1,9	58 %
<b>Total</b>	<b>5,2</b>	<b>5,6</b>	<b>6,4</b>	<b>7,4</b>	<b>6,5</b>	<b>24 %</b>

- > Les fonds propres des associations de soutien et de structuration du milieu associatif croissent de 30 %, passant de 1,8 million d'euros à 2,3 millions d'euros, sur la période ;
- > Elles sont majoritairement financées par le secteur public, à hauteur de 71 % en 2016 ;
- > A la différence des autres ASI, la croissance de leurs ressources publiques est plus faible (seulement 14 %). Ce constat est vrai pour tous les types de financements publics qu'ils soient internationaux, nationaux ou territoriaux ;
- > Les ressources privées augmentent et s'élèvent à 1,9 million d'euros en 2016 : les ressources générées par ces associations représentent 44 % de leurs ressources et progressent de 54 %. En faible part dans les ressources privées, les fondations et autres organisations croissent de 160 %.

## Les ASI de défense des droits humains : des financements publics en très forte baisse (-30 %) compensés par une hausse du privé

Ce groupe est constitué de neuf associations :

Tableau 12 :

Ressources en (M €)	2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016
Publiques	3,9	3,6	2,3	3,1	2,8	-30 %
Privées	20,9	22,1	22,7	25,8	27,4	31 %
<b>Total</b>	<b>24,9</b>	<b>25,7</b>	<b>25</b>	<b>28,9</b>	<b>30,1</b>	<b>21 %</b>

- > Les fonds propres des associations de défense des droits humains croissent de 88 %, passant de 7,2 millions d'euros à 13,5 millions d'euros ;
- > Elles sont majoritairement financées par le privé (91 % en 2016) ;
- > Leurs ressources publiques décroissent de -30 % sur la période. Les ressources publiques internationales tout en restant majoritaires diminuent de moitié sur la période, expliquant cette tendance ;
- > Parallèlement, ces associations voient leurs ressources privées augmenter de 31 %, permettant de garantir leur croissance sur la période. Elles se composent majoritairement de la générosité du public en hausse de 28 %. De même, les fonds générés par les associations augmentent de 50 % et constituent 22 % des ressources privées en 2016.

## Les ASI d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) : des financements en provenance des collectivités territoriales

Ce groupe est constitué de cinq associations :

Tableau 13 :

Ressources en (M €)	2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016
Publiques	3,1	3,5	4,2	4,8	4,3	36 %
Privées	3,3	3,0	3,1	3,7	3,2	-2 %
<b>Total</b>	<b>6,4</b>	<b>6,5</b>	<b>7,3</b>	<b>8,5</b>	<b>7,5</b>	<b>17 %</b>

- > Les associations d'ECSI conservent un niveau de fonds propres relativement stable sur la période ;
- > Elles connaissent une hausse de 17 % de leurs ressources totales, générée par la hausse de 36 % de leurs ressources publiques ;
- > Les associations d'ECSI s'appuient majoritairement sur des financements publics, 57 % en 2016, et principalement issus des collectivités territoriales ;
- > Néanmoins, les ressources publiques nationales enregistrent une forte croissance (+97 %) sur la période. Idem, dans une moindre mesure, pour les ressources publiques internationales (+20 %) ;
- > L'écart avec les ressources privées, stables, s'accroît d'année en année (principalement depuis 2014) ;
- > Les ressources privées des ASI d'ECSI restent relativement stables et majoritairement générées par l'association.

## Les ASI de volontariat : des ressources en baisse

Ce groupe est constitué de six associations :

Tableau 14 :

Ressources en (M €)	2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016
Publiques	17,9	17,4	16,3	16,3	16,7	-6 %
Privées	6,5	6,5	6	6	5,9	-8 %
<b>Total</b>	<b>24,4</b>	<b>23,8</b>	<b>22,3</b>	<b>22,3</b>	<b>22,7</b>	<b>-7 %</b>

- > Les associations de volontariat voient leurs fonds propres rester relativement stable sur la période à 4,9 millions d'euros ;
- > Leurs ressources totales sont en baisse de 7 % ;
- > Elles restent majoritairement financées par des fonds publics (74 % en 2016) et principalement à l'échelon national. En effet, les ASI de volontariat bénéficient d'un soutien forfaitaire du MEAE par volontaire envoyé sur le terrain ;
- > Seul groupe d'ASI dont les finances baissent, leurs ressources publiques nationales chutent de -19 %, car le nombre de volontaires baisse année après année ;
- > Les ASI de volontariat reçoivent néanmoins de plus en plus de ressources internationales (+72 %) et territoriales (+56 %) ;
- > Leurs ressources d'origine privée baissent dans une proportion équivalente à celles des ressources publiques ;
- > Représentant plus de la moitié des ressources privées, les ressources générées par l'association sont stables mais toutes les autres sont en baisse.

## Les ASI de protection de l'environnement : la plus forte baisse des ressources privées (-47 %) à relativiser cependant

Ce groupe est constitué de quatre associations seulement. Les résultats présentés, ci-dessous, restent fortement influencés par les variations exceptionnelles des plus gros de ses membres.

Tableau 15 :

Ressources en (M €)	2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016
Publiques	3,6	3,8	6,5	5,9	5,5	56 %
Privées	7,4	5,3	3,6	3,4	4	-47 %
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>9,2</b>	<b>10,1</b>	<b>9,3</b>	<b>9,5</b>	<b>-14 %</b>

- > Les ASI de protection de l'environnement voient leurs fonds propres croître de 30 % de 1,8 million d'euros à 2,3 millions d'euros ;
- > Elles sont majoritairement soutenues par des fonds publics (58 % en 2016) ;
- > L'ensemble de leurs ressources baisse de 14 % sur la période ;
- > Leurs ressources publiques sont en hausse de 56 % grâce à la forte croissance des ressources nationales multipliées par plus de cinq sur la période. Ces dernières deviennent ainsi la principale source de financements publics des ASI de protection de l'environnement. Par un effet ciseau, les ressources publiques internationales et territoriales décroissent sensiblement, respectivement de 31 % et de 64 % ;
- > Enfin les ASI de protection de l'environnement rencontrent la plus forte baisse des ressources privées chutant de 7,4 millions d'euros à 4 millions d'euros. Celle-ci s'explique par la baisse conjointe des fonds provenant de fondations et autres organismes et des ressources générées par l'association qui décroissent respectivement de 41 % et 15 %.



Crédit : © Coordination SUD

## V. LES PERSPECTIVES FRANÇAISES ET INTERNATIONALES

### 1 RÉPARTITION FRANCE ET INTERNATIONAL

Un resserrement de l'écart entre les ressources nationales et internationales

Entre 2012 et 2016, les ressources internationales (publiques et privées) sont en forte croissance pour l'ensemble de notre panel : 61 % contre 21 % pour les ressources nationales. Les ASI françaises se tournent de plus en plus vers les financements étrangers, ce qui resserre l'écart entre les ressources internationales (49 % en 2016 contre 42 % en 2012) et les ressources nationales comme le présente le graphique 14.



Crédit : © Julie Erceau / UNMFREO Madagascar/MFR Mantsoa

### 2

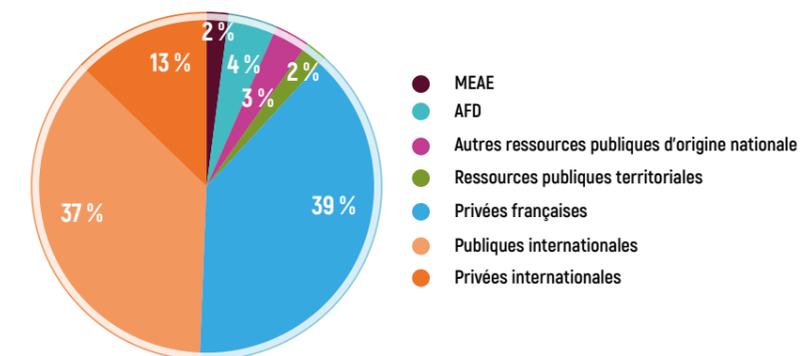
A L'ÉCHELLE FRANÇAISE : DES RESSOURCES MAJORITAIREMENT PRIVÉES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Graphique 14 : Évolution des ressources françaises et internationales (en millions d'euros)

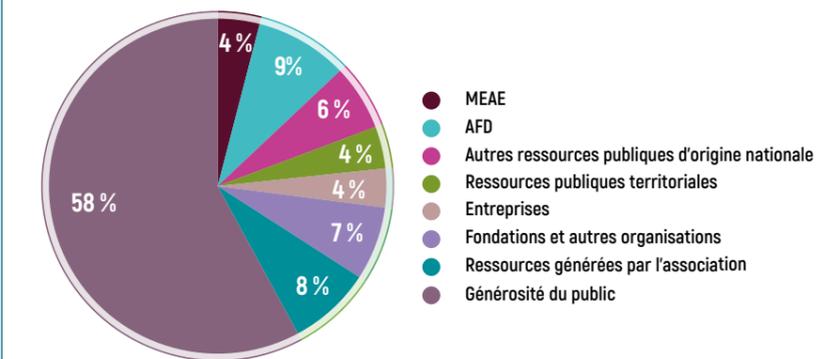


En 2016, une asymétrie s'observe dans les types de ressources selon qu'elles soient nationales et internationales : les ressources nationales sont majoritairement privées alors que les ressources internationales sont majoritairement publiques (graphique 15).

Graphique 15 : Répartition des ressources nationales et internationales en 2016



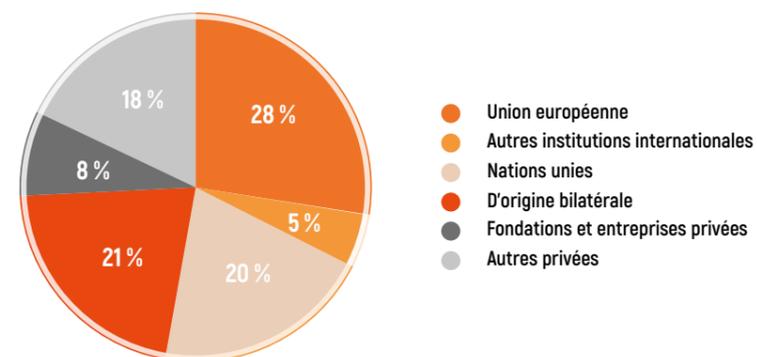
Graphique 16 : Origine des ressources françaises en 2016



En 2016, les ressources publiques représentent 74 % du total des ressources internationales. Bien que les fonds de l'Union européenne enregistrent la plus faible croissance sur la période, cette institution demeure le principal bailleur international des ASI du panel. Elle représente en effet 28 % du total des ressources internationales (graphique 17).

Les fonds provenant de coopérations bilatérales non françaises, et des Nations unies représentent respectivement 21 % et 20 % des ressources internationales du panel.

Graphique 17 : Origine des ressources internationales en 2016



Crédit : © Coordination SUD



## VI. LES VALORISATIONS

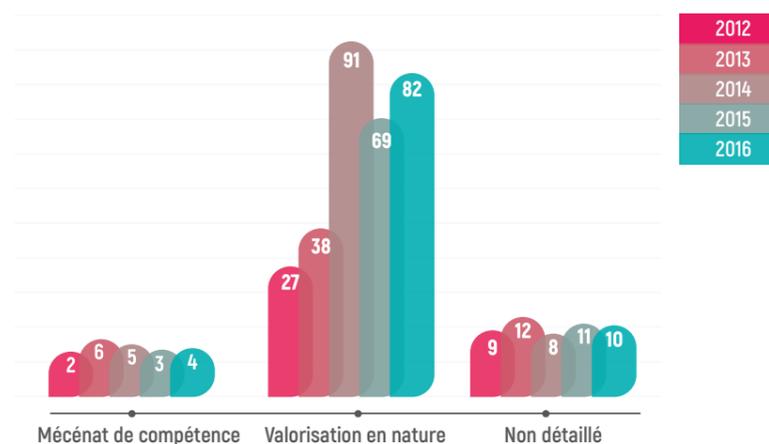
Au-delà des ressources financières dont disposent les ASI, ces dernières peuvent aussi compter sur des actions de bénévoles et du mécénat. L'ensemble de ces contributions forme les ressources valorisées.

Le total des valorisations déclarées représente 9,7 à 14 % du total des ressources des ASI entre 2012 et 2016, en croissance sur la période. Le bénévolat en forme la plus grande part, et représente 68 % des valorisations totales en 2012 et 60 % en 2016. Il fera l'objet d'une attention particulière dans la partie 3 dédiée aux ressources humaines.

La baisse de la part du bénévolat est liée à la hausse en valeur du mécénat (de 38 millions d'euros à 96 millions d'euros). Le mécénat revêt différentes formes : de compétences (mise à disposition de personnel ou prestation de la part d'une entreprise, comme la réalisation gratuite de campagnes de communication), ou en nature (don ou mise à disposition gratuite de biens de la part d'une entreprise). Enfin les ASI peuvent recevoir des dons en nature et bénéficier de biens et de services gratuits de la part du secteur public-collectivités, établissements publics, d'associations, de particuliers.

Le graphique 18 présente l'évolution des différentes formes de valorisations (hors bénévolat), sur la période.

Graphique 18 : Variation des différentes formes de ressources valorisées, hors bénévolat (en millions d'euros)



Les valorisations en nature bénéficient principalement aux ASI d'urgence. Il s'agit notamment des dons alimentaires et non alimentaires (abris par exemple) des bailleurs internationaux en réponse aux crises. La forte croissance des dons en nature à partir de 2014 correspond à la forte hausse du nombre de personnes réfugiées, au Proche-Orient notamment.



Crédit : © Ferr/Madagascar

I. ÉVOLUTION GLOBALE  
DES DÉPENSES P. 54

II. ÉVOLUTION GLOBALE  
DES DÉPENSES  
PAR TYPE P. 55

III. RÉPARTITION  
DES DÉPENSES  
PAR TAILLE P. 58

IV. RÉPARTITION  
DES DÉPENSES  
PAR MISSION P. 58

V. ÉVOLUTION  
DES DÉPENSES  
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE  
P. 59

# [ 2. ]

## PRÉSENTATION DES DÉPENSES



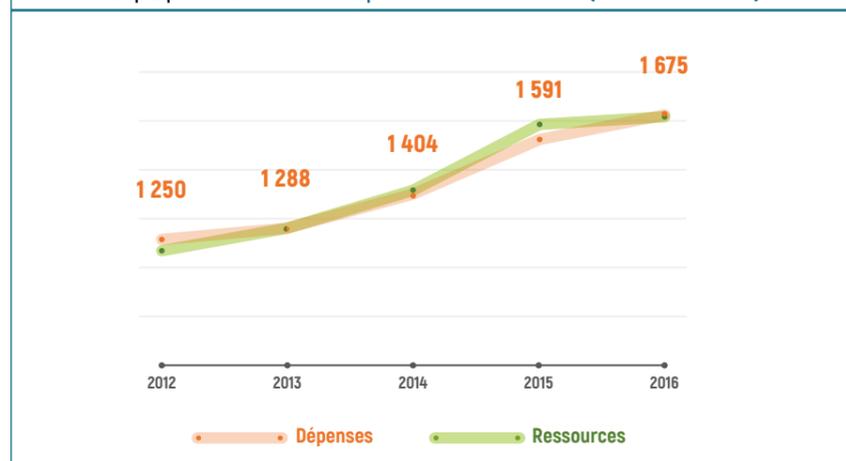
Crédit : © Coordination SUD

## ÉVOLUTION GLOBALE DES DÉPENSES

L'ensemble des dépenses du panel (hors dotations aux provisions et engagements à réaliser sur les ressources affectées) connaît une forte croissance sur la période 2012-2016 passant tout comme les ressources de 1,2 milliard à 1,7 milliard d'euros (voir graphique 19).

Cette tendance représente une évolution de 34 % et un taux de croissance annuel moyen de 7,6 %. Elle est à comparer à la hausse de 38 % des ressources présentée dans la première partie de l'étude. •

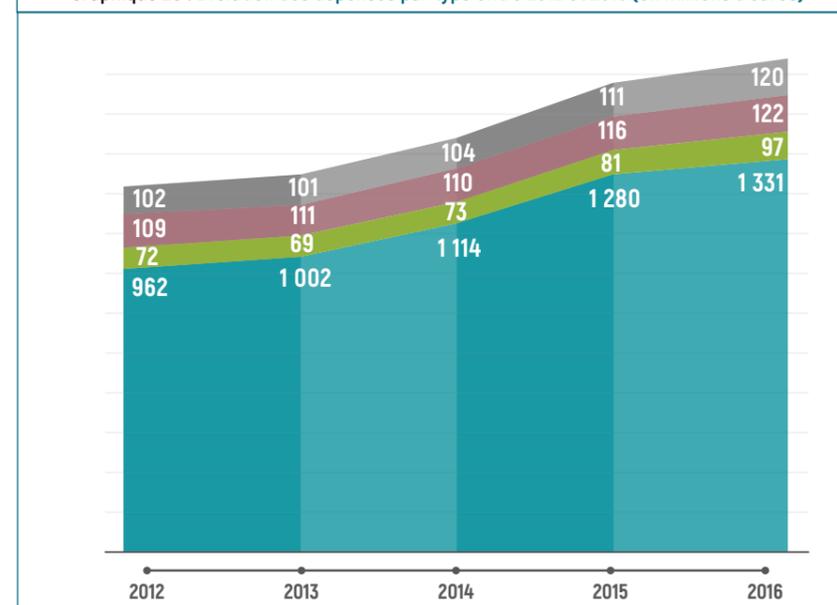
Graphique 19 : Évolution des dépenses et des ressources (en millions d'euros)



## ÉVOLUTION GLOBALE DES DÉPENSES PAR TYPE

La structure des dépenses ne connaît pas de changement majeur durant la période. La part des missions sociales (ce qui correspond au cœur de métier des associations) dans les dépenses est légèrement croissante passant de 83 à 85 % entre 2012 et 2016 (graphique 20).

Graphique 20 : Évolution des dépenses par type entre 2012 et 2016 (en millions d'euros)



Crédit : © Fert/Madagascar



Les missions sociales se répartissent en moyenne sur la période à 94 % à l'étranger et 6 % en France. Ces résultats sont cependant à prendre avec précaution, compte tenu la difficulté pour de nombreuses ASI à ne renseigner dans les missions sociales en France que la part dédiée à la solidarité internationale.

La part des frais de fonctionnement et de recherche de fonds décroît légèrement sur la période (passant de 16,9 % à 15 % des dépenses totales). Ces deux types de dépenses sont de niveaux similaires. •

Frais de fonctionnement

Frais de recherche de fonds

Missions sociales France

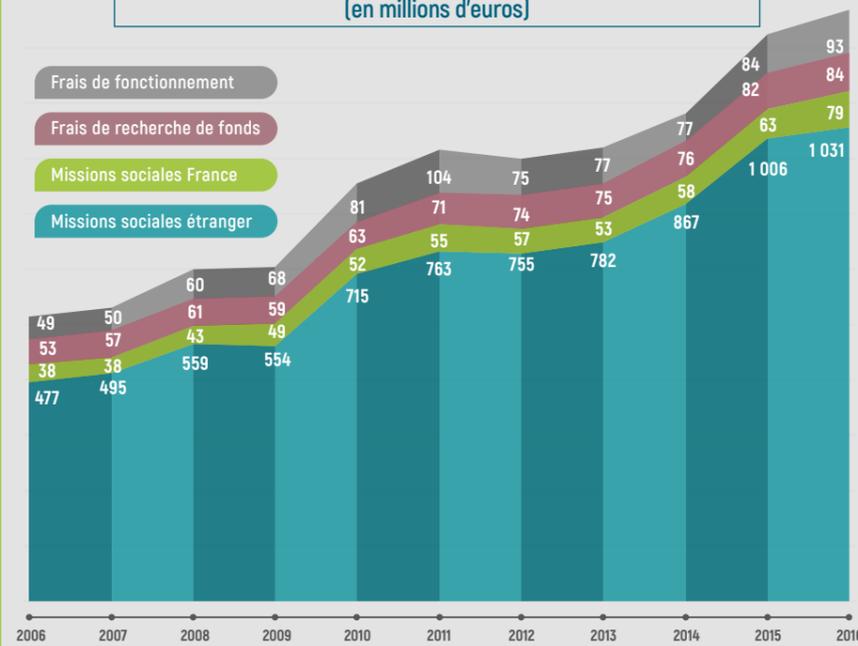
Missions sociales étranger

Arrêt  sur image

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES ENTRE 2006 ET 2016 POUR 55 ASI

Lorsque nous observons les 55 ASI ayant participé à l'étude Argent-ASI 2006-2011 et 2012-2016, nous pouvons constater une évolution similaire à celle de l'ensemble du panel sur la période 2012-2016. Si le montant total des frais de fonctionnement et de recherche de fonds croît sur la période, leur part dans les dépenses des 55 ASI baisse de 16,6 % en 2006 à 13,8 % en 2016. En effet, le montant des dépenses alloué aux missions sociales des ASI augmente plus fortement (graphique 21).

Graphique 21 : Évolution des dépenses entre 2006 et 2016 pour 55 ASI (en millions d'euros)



Crédit : © Pierre Ferrand / Gret

La voix  d'ASI

### UN ANCRAGE PLUS FORT EN FRANCE

45 % des associations de solidarité internationale ont déclaré avoir un ancrage plus fort de leurs activités en France entre 2012 et 2016. 46 % ont prévu de créer ou de renforcer leurs activités en France entre 2017 et 2022.

Cette tendance s'explique par la globalisation des problématiques auxquelles sont confrontées les ASI : besoins et précarisation accrus des populations sur le territoire français et prise de conscience du caractère universel des objectifs du développement durable sur les enjeux communs.

Dans ce contexte, les associations de solidarité internationale ont une volonté de plus en plus forte de développer des activités en France, en complément de celles menées dans les pays en développement. Pour certaines ASI, les besoins sont similaires entre la France et les pays d'intervention.

Forte de leurs expériences au Sud, certaines ASI souhaitent réinvestir leurs expertises et leurs compétences à l'international pour répondre aux besoins des populations vulnérables sur le territoire français et enrichir de ce fait leur expertise au Sud.

« Notre métier et notre cœur de mission sociale sont transposables et applicables au Nord », déclare une ASI de développement. Cela s'applique par exemple à l'accompagnement des jeunes et l'insertion socio-professionnelle. Les pré-requis existent comme à l'international concernant la connaissance de l'écosystème local (acteurs, public-cibles, politiques publiques, etc.).

...

Cependant, alors que les besoins en France sont perçus comme croissants, les ASI se heurtent à plusieurs difficultés telles que :

- un effet ciseau entre la baisse des fonds publics et l'accroissement des besoins ;
- une incertitude dans les financements territoriaux (dus par exemple aux changements politiques et aux priorités d'actions retenues) ;
- des coûts d'action bien supérieurs à ceux des pays d'intervention habituels (quatre fois plus onéreux) ;
- un champ législatif nouveau pour les ASI, qui peuvent connaître des difficultés d'appropriation ;
- une gestion de projet plus difficile en France liée à l'annualité de certains financements, alors qu'ils sont majoritairement pluriannuels pour les projets de solidarité internationale.

« A ce jour, des expérimentations sur fonds propres permettent d'initier des actions en France mais eu égard des besoins, des financements sont nécessaires pour pouvoir pérenniser ces actions ».

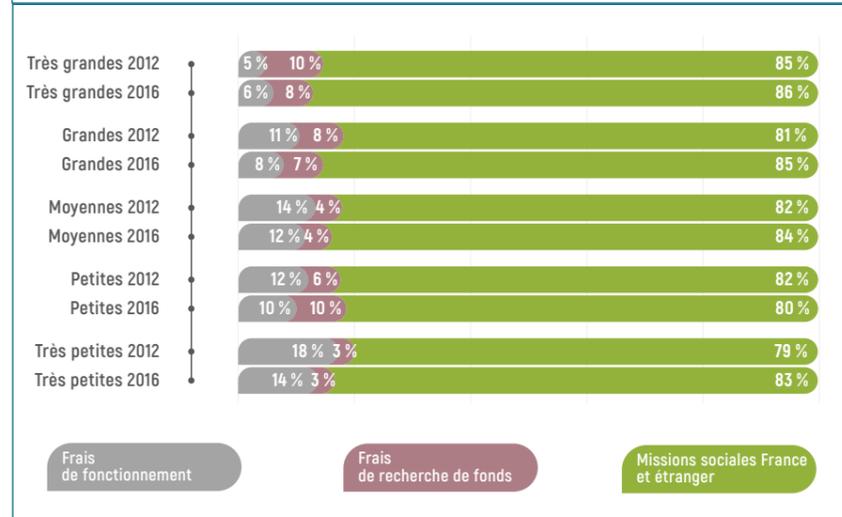
Témoignages recueillis lors du focus group « Ancrage France » du 23/11/2017

...

### III. RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR TAILLE

La structure des dépenses en fonction de la taille des ASI ne présente pas de réelle différence, et les variations sont de faible amplitude entre la situation de 2012 et celle de 2016 (graphique 22). Les ASI du panel présentent donc un profil relativement homogène de ce point de vue. •

Graphique 22 : Répartition des dépenses par taille en 2012 et 2016



Credit : Coordination SUD

### IV. RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR MISSION

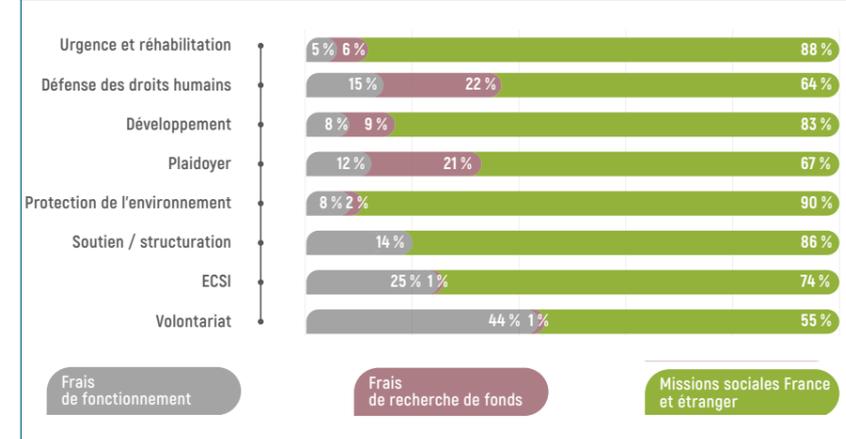
La structure des dépenses varie, elle, significativement en fonction des missions des ASI. En effet, les ASI qui recourent le plus aux fonds privés (défense des droits humains et plaidoyer) sont logiquement celles qui affectent plus de moyens à la recherche de fonds (graphique 23).

Les associations de volontariat, dont la mission principale réside dans l'envoi et le suivi de volontaires, enregistrent le plus fort niveau de frais de fonctionnement.

Les cinq associations d'ECSI présentent des frais de fonctionnement de 25 %. Ceci s'explique pour la moitié d'entre elles par leur activité de recherche et développement, dont les dépenses sont principalement la rémunération du personnel, incluse dans les frais de fonctionnement. •



Graphique 23 : Répartition des dépenses par mission en 2016



Credit : © Fert / Egypte



### V. ÉVOLUTION DES DÉPENSES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La partie relative à la répartition géographique des dépenses a été difficile à remplir pour les ASI. En effet, sur la période 2012-2016, seules 63 % sont parvenues à ventiler leurs dépenses par zone géographique.

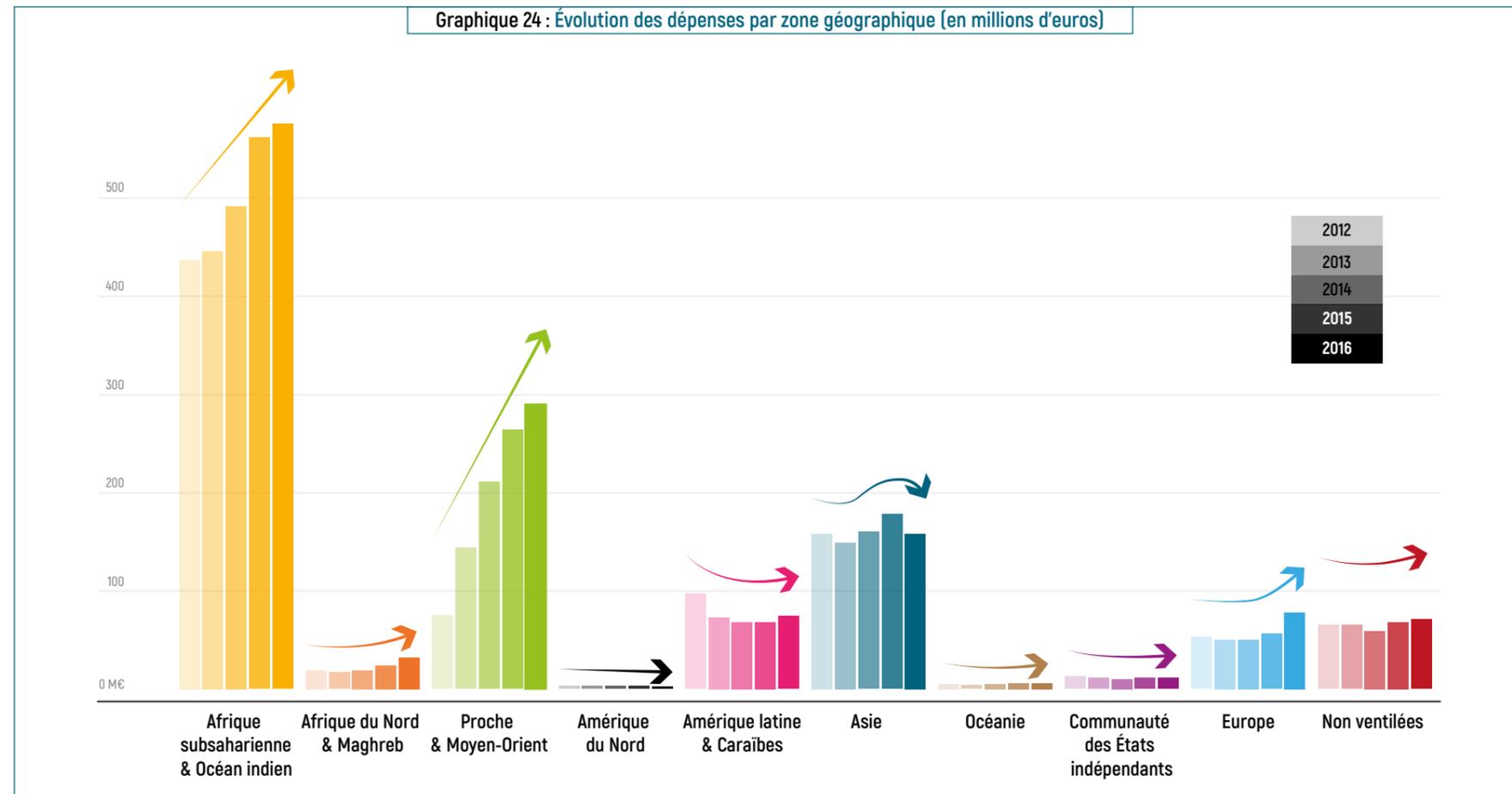
En tenant compte de ce hiatus méthodologique, il ressort que les ASI du panel interviennent alors principalement dans les zones prioritaires de la politique d'aide au développement de la France : Afrique subsaharienne et Océan indien, Afrique du Nord et Maghreb, Proche et Moyen-Orient (graphique 24).

Si l'Afrique subsaharienne et l'Océan indien demeurent les zones d'intervention les plus importantes des ASI du panel (44 % des dépenses ventilées géographiquement) avec une croissance des montants affectés de 32%, la période est marquée par la spectaculaire hausse des dépenses à destination du Proche et du Moyen-Orient. En 2012, 8 % des dépenses étaient affectées à cette zone, contre 22 % en 2016. Au total sur la période, une somme de presque un milliard d'euros lui est consacrée (contre 2,5 milliards pour l'Afrique subsaharienne et l'Océan indien). Dès 2014, cette région est devenue la deuxième zone d'intervention des ASI du panel. La guerre civile en Syrie et ses conséquences déstabilisatrices sur les pays voisins (comme le Liban) explique cette situation, corroborée par la forte hausse des ressources des ASI d'urgence et de réhabilitation.

Les dépenses affectées à l'Asie demeurent stables, avec un léger pic en 2015, probablement lié au tremblement de terre ayant secoué le Népal.

Les montants dédiés à l'Amérique latine-Caraïbes décroissent sur la période, et de façon plus marquée entre 2012 et 2013. Cette tendance pourrait s'expliquer par la fin des montants importants affectés à Haïti après le séisme de janvier 2010.

Graphique 24 : Évolution des dépenses par zone géographique (en millions d'euros)



Les ASI pouvaient également déclarer leurs cinq principaux pays d'intervention. Les cinq pays les plus cités sont présentés dans le tableau 20. Quatre d'entre eux étaient déjà dans le top cinq des pays d'intervention des ASI du panel lors de l'étude précédente. Le Sénégal remplace la République démocratique du Congo dans cette édition.

Tableau 16 : Principaux pays d'intervention cités par les ASI répondantes, classés par nombre de citation

Mali	37
Burkina Faso	31
Madagascar	29
Sénégal	28
Haïti	21

Les cinq autres pays les plus souvent cités ensuite sont le Bénin (16), le Togo, la France, le Maroc, le Tchad (15).

Comme lors des études précédentes, les principaux pays d'intervention des ASI du panel font partie des pays les moins avancés (à l'exception du Maroc) et sont membres de la liste des pays pauvres prioritaires\* de l'aide publique au développement de la France.

\* Liste des pays pauvres prioritaires : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Comores, Ghana, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, Togo, Sénégal.

Crédit : © Coordination SUD





Crédit : © Coordination SUD

# [ 3. ]

## PRÉSENTATION DES RESSOURCES HUMAINES

I. RÉPARTITION DES  
RESSOURCES HUMAINES  
EN FRANCE ET  
À L'ÉTRANGER EN 2016 P. 64

II. RÉPARTITION  
DES SALARIÉ.E.S,  
BÉNÉVOLES ET  
VOLONTAIRES  
AU SEIN DES ASI P. 66

III. ÉVOLUTION  
DES EFFECTIFS  
SUR LA PÉRIODE P. 67



Credit : © AVSF / Marc Chapon

## RÉPARTITION DES RESSOURCES HUMAINES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER EN 2016 : UN SECTEUR PORTÉ À 59 % PAR LES SALARIÉS LOCAUX

Les ressources humaines mobilisées par les acteurs du panel représentent, en cumulé (bénévolat et volontariat inclus), 51 240 emplois équivalents temps plein (ETP) en 2016.

Tableau 17 : Répartition des ressources humaines en ETP en 2016

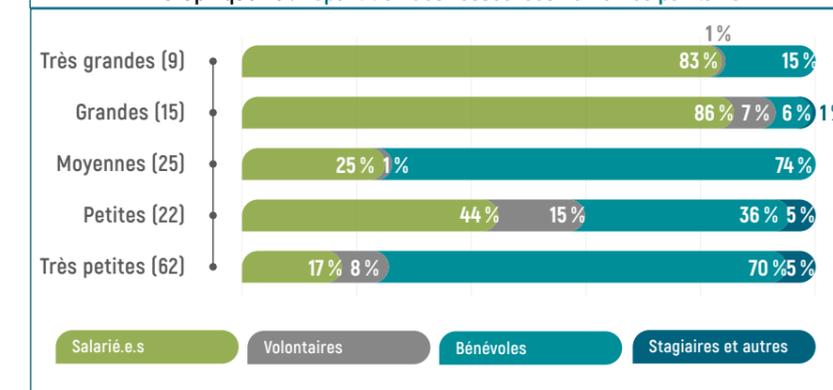
Effectif 2016 (ETP)	France	Expatrié.e.s	Personnel national / local	Total	%
<b>Salarié.e.s</b>	4 018	2 274	30 031	<b>36 323</b>	<b>70,89 %</b>
<b>Volontaires</b>	52	1 064	72	<b>1 188</b>	<b>2,32 %</b>
<b>Bénévoles</b>	12 565	102	731	<b>13 397</b>	<b>26,15 %</b>
<b>Stagiaires</b>	139	43	26	<b>208</b>	<b>0,40 %</b>
<b>Mis à disposition, détaché.e.s et autres</b>	16	60	48	<b>124</b>	<b>0,24 %</b>
<b>Total</b>	<b>16 790</b>	<b>3 543</b>	<b>30 907</b>	<b>51 240</b>	<b>100 %</b>
%	33 %	7 %	60 %	<b>100 %</b>	

Comme dans les études précédentes, ce tableau souligne la grande spécificité du secteur des ASI :

- les salarié.e.s locaux représentent à eux seuls 59 % du total des ressources humaines du secteur. Ils constituent 87 % des ETP à l'échelle internationale (expatrié.e.s et personnel national/local) ;
- les salarié.e.s français.es ou expatrié.e.s ne représentent, quant à eux.elles, que 12 % des ressources humaines totales ;
- l'essentiel de l'activité bénévole se tient en France (à 93 %). Le bénévolat français, avec 12 565 ETP, constitue 25 % des ressources humaines totales engagées sur le secteur (France et étranger) et les trois-quarts des ETP basés en France.

D'autre part, comme indiqué dans le graphique 25, il existe une relative corrélation entre la taille des structures et la part de salarié.e.s. Ainsi les très petites ASI sont constituées essentiellement de bénévoles, tandis que le salariat prime majoritairement pour les grandes et les très grandes ASI. Conséquence des exigences accrues de structuration et de professionnalisation lorsqu'une organisation grandit.

Graphique 25 : Répartition des ressources humaines par taille



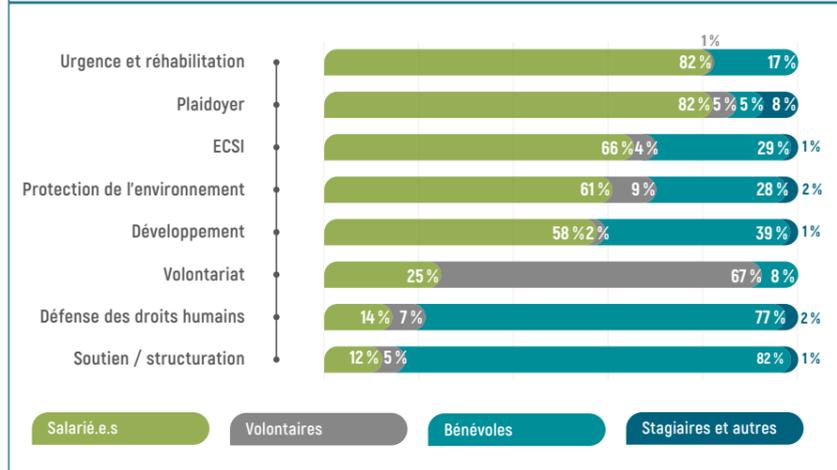
A noter, une exception s'agissant des ASI de taille moyenne : une ASI comptabilise à elle seule une très grande majorité des bénévoles. Sans cette dernière dans le groupe, la part du salariat serait de 73 % et celle du bénévolat de 23 %.

## II. RÉPARTITION DES SALARIÉ.E.S, BÉNÉVOLES ET VOLONTAIRES AU SEIN DES ASI

Comme souligné précédemment, le bénévolat constitue en ETP la première ressource humaine du secteur en France. Pour autant, il existe des disparités importantes selon la taille des organisations ou encore leur mission.

Les ASI semblant recourir le plus au bénévolat sont celles agissant dans le soutien et la structuration au secteur. Il s'agit en réalité de la participation bénévole des acteurs et actrices salarié.e.s et bénévoles aux différents groupes de travail et d'échanges organisés.

Graphique 26 : Répartition des ressources humaines par mission



Dépassé ce biais, les ASI de défense des droits humains se révèlent être celles mobilisant le plus de bénévoles. Les thématiques défendues par ces organisations permettent sans doute de rassembler une forte base citoyenne en France.

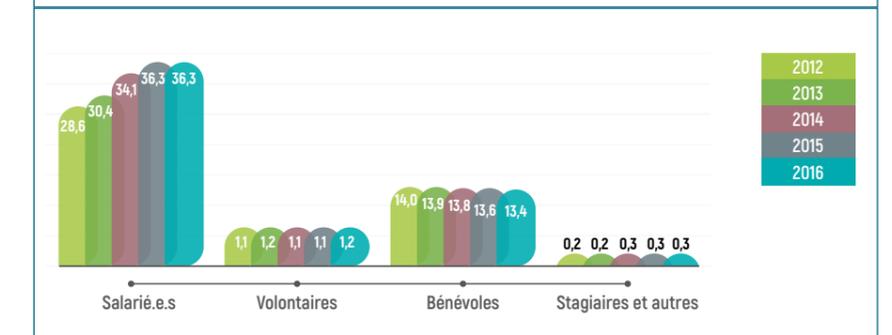
Crédit : © Coordination SUD



## III. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA PÉRIODE

Alors que le nombre de salarié.e.s déclarés est en forte hausse (+27 %), le nombre de bénévoles dédié à la solidarité internationale, lui baisse sensiblement (-4,6 %) sur cette période (graphique 27).

Graphique 27 : Évolution des ressources humaines en milliers d'ETP



L'augmentation du salariat se justifie à 83 % par celle des salarié.e.s locaux (+27 %). Les salarié.e.s français sont, quant à eux, en augmentation de 19 %. Sur les 85 ASI répondantes à ce sujet\*, la masse salariale du siège est en croissance de 118 millions d'euros à 148 millions d'euros soit 25 % sur la période.

A l'inverse, les organisations de développement, de loin les plus nombreuses, fonctionnent en majorité avec des salarié.e.s tandis que les bénévoles représentent 39 % de leurs effectifs. A noter, si les 79 ASI de développement constituent 59 % du panel, leur effectif ne représente que 34 % des effectifs totaux, soit 17 485 ETP.

Avec des effectifs moindres, les associations de protection de l'environnement (265 ETP) et d'ECSI (203 ETP) présentent une structure assez similaire à celles du développement.

Ce sont les ASI d'urgence, de réhabilitation et de plaidoyer qui recourent le plus au salariat (en part). Pour autant, les ASI de plaidoyer n'emploient que 137 ETP, soit 0,3 % du panel faisant de l'urgence et de la réhabilitation, la mission mobilisant le plus d'ETP au sein du secteur (60 %).

Enfin, les organismes d'envoi de volontaires comptabilisent en 2016, 68 % de leurs effectifs en volontariat. Leurs effectifs totaux en 2016 sont de 594 ETP soit 1,2 % du panel.

\* Il est difficile pour de nombreuses ASI de dédier leur masse salariale sur leur activité de solidarité internationale.

Au total, environ 70 % de cette masse salariale est affectée aux missions sociales, cette proportion restant relativement constante sur la période.

Si le nombre de volontaires déclarés par les ASI du panel est en faible croissance (+7,6 %) sur les cinq années, il convient de ne pas généraliser cette donnée (consolidée avec seulement 46 associations). La note de synthèse *Statistiques relatives aux différentes formes de volontariats soutenus par le MEAE* de 2016 établit au contraire une baisse de 13,8 % de la cohorte de volontaires sur le terrain sur cette même période.

S'agissant des bénévoles, étant presque exclusivement en France, ce sont donc bien les bénévoles français.es dont le nombre décroît sensiblement, passant de 13 177 à 12 565 entre 2012 et 2016.

Si cette tendance est à relativiser compte tenu de la difficulté de comptabiliser finement l'ensemble des ressources bénévoles, elle reste en ligne avec l'étude menée par l'IFOP, le Crédit Mutuel et Recherches & Solidarités : le bénévolat dans l'ensemble du secteur associatif français décroît de 2,2 % entre 2013 et 2016<sup>10</sup>. Cette étude pointe une augmentation du bénévolat en France entre 2010 et 2016 avec un pic important en 2013, suivi d'une décroissance. Le secteur de la solidarité internationale témoigne quant à lui une hausse de 31 % entre 2010 et 2013 puis une baisse de 14 % entre 2013 et 2016.

Il est à noter que le nombre de bénévoles diminue alors que la valorisation déclarée augmente, passant de 79 millions d'euros à 142 millions d'euros entre 2012 et 2016. En 2016, cette valorisation représente 8,5 % du total des ressources financières du panel cette même année. Cette tendance s'explique par le fait qu'au cours de la période, de plus en plus d'associations valorisent du bénévolat. \*

<sup>10</sup> Crédit Mutuel, Recherche et Solidarité, IFOP, *L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France*, de 2010 à 2016.

La voix  d'ASI

### TÉMOIGNAGES DES PETITES ET TRÈS PETITES

Certaines ASI témoignent de leur difficulté à mobiliser davantage de bénévoles. En cause : la diminution du bénévolat ? La disponibilité limitée des bénévoles ? Le changement de nature de l'engagement bénévole ? L'émergence d'un bénévolat au profit de causes de proximité au détriment de causes plus lointaines ?

« Nous accueillons de moins en moins de bénévoles [...] et pour ceux qui restent, on leur demande aujourd'hui de transformer leur engagement en expertise ».

Dans un contexte de plus en plus professionnalisé, il est demandé aux bénévoles d'investir des fonctions « support », tels que l'appui en gestion administrative, en comptabilité, ou encore en communication voire en recherche de financements. Cela suppose pour ces derniers.ères d'avoir les compétences requises. Pour autant, les fonctions supports peuvent-elle reposer sur du bénévolat *in fine* ?

Les ASI font face à de nombreux défis. Comment renouveler ses bénévoles ? Comment assurer la durabilité de leur engagement ?...

« Il faut leur proposer des missions à la hauteur de ce qu'ils recherchent. Il faut travailler un parcours bénévole, comme un vrai projet dans la durée ».

Témoignages recueillis en *focus group* le 30/11/2017





Crédit : © Solidarités internationales / Vincent Trémeau

## CONCLUSION

Dans son ensemble, le secteur des associations françaises de solidarité internationale est aujourd'hui en pleine croissance. Les ASI, actrices reconnues à l'échelon international forment un écosystème riche, diversifié et dynamique, de par leurs tailles, leurs métiers ou leur rayonnement géographique. Cette nouvelle édition de l'étude *Argent-ASI 2012-2016*, confirme ainsi des enseignements déjà repérés lors des précédentes études et fait émerger de nouvelles tendances susceptibles à terme d'impacter les associations de solidarité internationale françaises.

### Des enseignements qui se confirment ...

Les ASI françaises diversifient de plus en plus leurs ressources et cherchent à acquérir les savoir-faire nécessaires pour y parvenir. Elles mobilisent aujourd'hui aussi bien des ressources publiques (subventions territoriales, nationales, internationales) que privées (générosité du public, entreprises, fondations nationales et internationales, fondations philanthropiques et autres organisations privées, ressources générées par les associations), tant à l'échelon territorial qu'international.

### Des tendances qui s'inversent ?

Sans pouvoir parler de tendance, un premier signal semble apparaître. Si le don des particuliers tient une place essentielle au sein du budget des ASI, le volume de la collecte continuant d'augmenter (9 %), sa part décroît néanmoins de 37 % à 29 % sur la période. L'année 2016 semble marquer un ralentissement qui risque de s'accroître à moyen terme avec la réforme annoncée de l'ISF et reste donc à surveiller.

Les fonds en provenance des entreprises et des fondations d'entreprises accusent une baisse. Si les volumes restent modestes, ce constat marque un tournant par rapport à l'étude précédente dans la mesure où les entreprises avaient doublé leur financement auprès des ASI sur la période 2006-2011.

### Des transformations à l'œuvre ?

Le volume des fonds internationaux, publics comme privés, progresse amenant les ASI françaises à se positionner de plus en plus sur la scène internationale quelle que soit leur taille. Ces fonds en provenance de l'étranger pèsent désormais tout autant dans les budgets que les financements français. Cette tendance est particulièrement vraie pour les plus grandes associations, expertes dans les domaines de l'urgence-réhabilitation et dans une moindre mesure celles de développement.

Cette évolution s'accompagne bien souvent d'une augmentation rapide des capacités de ces organisations alors en mesure de capter d'autres fonds conséquents. Les grandes associations peuvent ainsi atteindre des budgets de plus de 100 millions d'euros grâce à l'effet de levier des financements internationaux.

A terme, ce phénomène nous invite à porter une attention particulière sur les associations plus petites ou de taille moyenne : comment les soutenir et les accompagner dans leurs capacités à se développer ? Plus largement, comment continuer à sauvegarder et nourrir la diversité des ASI françaises ? Cela interroge le rôle des bailleurs publics nationaux, garants de la richesse de l'écosystème des ASI françaises et de la valorisation de leurs expertises plurielles sur la scène internationale, quelles que soient leur taille.

L'observation de ces évolutions reste donc à poursuivre via une étude désormais bisannuelle. En effet, des transformations sont à l'œuvre et questionnent en profondeur la manière dont la solidarité internationale s'opérera demain : quelle sera la place des ASI françaises ? Comment l'annonce de hausse de l'aide publique au développement française se répercutera-telle dans leur budget ? Devant l'importance des montants à rétrocéder, la tentation de procéder par appels d'offres ou appels à projets peut être grande, les ASI françaises seront-elles reléguées à un simple rôle d'opérateur de l'État ? Enfin, quelle sera la place des différents autres acteurs aujourd'hui présents : entreprises, UE, Nations unies, etc. ? Un ensemble de questions auxquelles répondront les prochaines études. 🌟



Les ASI (...) forment un écosystème riche, diversifié et dynamique.

## ANNEXES

<b>ANNEXE 1</b>		<b>LISTE DES 133 ASI AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE</b>	
<b>Nom (ordre alphabétique)</b>		<b>Mission principale</b>	
Amitié Coopération Secondigny Elavagnon		Dev	
Action Contre la Faim		U&R	
ACTED		U&R	
Action Mopti		Dev	
ActionAid France pour des peuples solidaires		DDH	
Agriculteurs français et développement international (AFDI)		Dev	
Acting for Life		Dev	
Amitié franco-afghane (Afrane)		Dev	
Agrisud International		Dev	
Aide et Action		Dev	
Aide Odontologique Internationale		Dev	
Amnesty International France		DDH	
Alima		U&R	
Alouette		Dev	
Antenna Technologies France		Dev	
Apdra-Pisciculture Paysanne		Dev	
Avocats Sans Frontières France		DDH	
Action Santé Mondiale		Plaid	
Asmae-Association Sœur Emmanuelle		Dev	
ATD Quart Monde-Terre et Hommes de demain		DDH	
Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)		Dev	
Batik International		Dev	

Boronu France Bénin	Dev
C4D-Communication pour le développement	S&S
CARE France	Dev
Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI)	Dev
CartONG	S&S
CCFD-Terre solidaire	Dev
Comité de Coopération avec le Laos (CCL)	Dev
Ceméa	Vol
Cerise	Dev
Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)	Dev
Centre International de Développement et de Recherche (CIDR)	Dev
Citim	Vol
Cnajep	Plaid
Comité national de Solidarité Laïque	Dev
Coalition PLUS-Coalition Internationale Sida	Plaid
Coalition mondiale contre la peine de mort	S&S
Coopération Atlantique Guinée 44	Dev
Coordination SUD	S&S
Cosim Auvergne Rhône Alpes	S&S
Cosim Normandie	S&S
Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID)	ECSI
Croix-Rouge française	Dev
Délégation Catholique pour la Coopération (DCC)	Vol
Service protestant de Mission	Vol
Djantoli	Dev
Eau, Agriculture et Santé en milieu Tropical	Dev
Entrepreneurs du Monde	Dev
Éducasol	ECSI
Ensemble contre la peine de mort (ECPM)	DDH
Électriciens Sans Frontières	Dev

Enfance et Malnutrition	DDH
Entraide Médicale Internationale	Dev
Envol Vert	Env
Équilibres & Populations	Plaid
Élevages Sans Frontières	Dev
Essentiel	Dev
Essor	Dev
Etc Terra	Dev
Étudiants et Développement	S&S
Experts-Solidaires	Dev
F3E	S&S
Fédération Artisans Du Monde	ECSI
Frères des Hommes	Dev
Fédération Euro-Africaine de Solidarité	Dev
Fert	Dev
Fertil'idées	Dev
France Libertés-Fondation Danielle Mitterrand	Plaid
Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (Forim)	Dev
France Volontaires	Vol
Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES)	Env
Groupe initiatives	Dev
GRDR-Migration Citoyenneté Développement	Dev
Groupement des Educateurs sans Frontières (GREF)	Dev
Gret-Professionnels du Développement Solidaire	Dev
Habitat-Cité	Dev
Hamap-Humanitaire	Dev
Handicap International-Humanité & inclusion	Dev
HumaniTerra International	Dev
Inter Aide	Dev

Initiative Développement	Dev
IECD	Dev
Ifaid Aquitaine	S&S
Institut Bioforce	Dev
Iram	Dev
La Chaîne de l'Espoir	Dev
Lafi Bala	ECSI
L'Appel	Dev
Les Amis du Faso Sahel	Dev
Les Médecins de Chinguetti Pakbeng	Plaid
Life Project 4 Youth	Dev
Médecins du Monde France	U&R
Médecins Sans Frontières	U&R
Organisation pour la Prévention de la Cécité (OPC)	Dev
Oxfam France	Plaid
Partage	Dev
Planète Enfants & Développement	Dev
Prison Insider	DDH
Plan International France	Dev
Projets Plus Actions	Env
Prisonniers Sans Frontières	DDH
Première Urgence Internationale	U&R
Réseau Foi et Justice Afrique Europe	Plaid
Résonances Humanitaires	S&S
Ritimo	ECSI
samusocial International	Dev
Santé Sud	Dev
Secours Catholique-Caritas France	Dev
Service de Coopération au Développement	Vol
SEL	Dev

Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds	Dev
Service Fraternel d'Entraide	Dev
Solidarités International	U&R
Service International d'Appui au Développement	Dev
Sidaction	Dev
Secours Islamique France	U&R
Santé Mali Rhône Alpes	Dev
Solthis	Dev
SOS SAHEL	Dev
SOS Villages d'enfants	Dev
Secours Populaire Français	Dev
Technologie pour le Développement (Tech Dev)	Dev
Terre des Hommes France	DDH
Terre et humanisme	Plaid
Traditions pour Demain	Dev
Transparency International France	Plaid
Triangle Génération Humanitaire	U&R
Touiza Solidarité	Dev
Unicef France	U&R
Voiles Sans Frontières	Dev
WWF France	Env
Zebunet	Dev

### TAILLE DES 133 ASI

<b>Très petites</b>	Total des ressources <1 million d'euros
<b>Petites</b>	Total des ressources 1-3 millions d'euros
<b>Moyennes</b>	Total des ressources 3-10 millions d'euros
<b>Grandes</b>	Total des ressources 10-50 millions d'euros
<b>Très grandes</b>	Total des ressources > 50 millions d'euros

### MISSION PRINCIPALE DES ASI

<b>DDH</b>	Défense des droits humains
<b>Dev</b>	Développement
<b>ECSI</b>	Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale
<b>Plaid</b>	Plaidoyer
<b>Env</b>	Protection de l'environnement
<b>S&amp;S</b>	Soutien et structuration du milieu associatif
<b>U&amp;R</b>	Urgence et réhabilitation
<b>Vol</b>	Volontariat (organisme d'envoi de volontaires)

ANNEXE 2		ÉVOLUTION DES RESSOURCES PUBLIQUES, PAR TYPE DE RESSOURCES ET TAILLE D'ASI, DE 2012 À 2016							
En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance	Part 2016 dans les ressources publiques*	Part 2016 dans les ressources globales
Très petites (65)	Internationales	2,8	4,5	3,6	3,0	5,1	84 %	28 %	16 %
	Nationales	4,4	5,4	7,1	8,4	9,4	115 %	51 %	30 %
	Territoriales	1,7	2,4	3,2	3,2	3,6	110 %	19 %	12 %
	Reliquat	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4	167 %	2 %	1 %
	<b>Somme</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>105 %</b>	<b>100 %</b>	<b>59 %</b>
Petites (22)	Internationales	6	5	3	6	7	26 %	37 %	16 %
	Nationales	8	7	8	10	11	31 %	53 %	23 %
	Territoriales	2	2	2	2	2	13 %	10 %	4 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
	<b>Somme</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>28 %</b>	<b>100 %</b>	<b>43 %</b>
Moyennes (23)	Internationales	23	33	44	46	49	116 %	57 %	33 %
	Nationales	20	20	21	27	29	44 %	33 %	19 %
	Territoriales	7	8	8	9	8	12 %	9 %	5 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
	<b>Somme</b>	<b>50</b>	<b>60</b>	<b>73</b>	<b>81</b>	<b>86</b>	<b>72 %</b>	<b>100 %</b>	<b>58 %</b>
Grandes (16)	Internationales	94	111	139	160	167	78 %	72 %	38 %
	Nationales	34	33	42	47	50	46 %	21 %	11 %
	Territoriales	11	11	11	12	16	51 %	7 %	4 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
	<b>Somme</b>	<b>138</b>	<b>155</b>	<b>192</b>	<b>219</b>	<b>233</b>	<b>68 %</b>	<b>100 %</b>	<b>53 %</b>
Très grandes (7)	Internationales	249	288	328	367	381	53 %	85 %	38 %
	Nationales	28	34	49	62	64	130 %	14 %	6 %
	Territoriales	3	3	3	4	4	36 %	1 %	0 %
	Reliquat	1	1	1	1	1	0 %	0 %	0 %
	<b>Somme</b>	<b>281</b>	<b>326</b>	<b>381</b>	<b>433</b>	<b>450</b>	<b>60 %</b>	<b>100 %</b>	<b>45 %</b>
Total	Internationales	374	441	517	581	610	63 %	76 %	37 %
	Nationales	94	100	128	153	162	72 %	20 %	10 %
	Territoriales	25	26	28	30	34	39 %	4 %	2 %
	Reliquat	1	1	1	1	1	22 %	0 %	0 %
	<b>Somme</b>	<b>493</b>	<b>568</b>	<b>673</b>	<b>765</b>	<b>807</b>	<b>63 %</b>	<b>100 %</b>	<b>48 %</b>

\* Comme indiqué dans le cadre d'analyse, ce tableau présente l'évolution des ressources publiques des ASI selon leur taille en 2012.

ANNEXE 3		ÉVOLUTION DES RESSOURCES PUBLIQUES, PAR TYPE DE RESSOURCES ET MISSION D'ASI, DE 2012 À 2016							
En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance	Part 2016 dans les ressources publiques	Part 2016 dans les ressources globales
ECSI (5)	Internationales	0,06	0,07	0,04	0,11	0,08	20 %	2 %	1 %
	Nationales	0,97	1,18	1,58	2,08	1,91	97 %	45 %	26 %
	Territoriales	2,10	2,23	2,57	2,64	2,28	9 %	53 %	31 %
	<b>Somme</b>	<b>3,14</b>	<b>3,48</b>	<b>4,19</b>	<b>4,83</b>	<b>4,27</b>	<b>36 %</b>	<b>100 %</b>	<b>57 %</b>
Défense des droits humains (9)	Internationales	3,14	2,66	1,19	1,11	1,58	-50 %	58 %	5 %
	Nationales	0,62	0,71	0,75	1,85	0,97	57 %	35 %	3 %
	Territoriales	0,18	0,23	0,31	0,10	0,20	12 %	7 %	1 %
	<b>Somme</b>	<b>3,94</b>	<b>3,61</b>	<b>2,26</b>	<b>3,06</b>	<b>2,76</b>	<b>-30 %</b>	<b>100 %</b>	<b>9 %</b>
Développement (79)	Internationales	98	117	139	140	148	51 %	54 %	26 %
	Nationales	60	65	89	106	108	78 %	40 %	19 %
	Territoriales	16	17	18	19	17	7 %	6 %	3 %
	<b>Somme</b>	<b>175</b>	<b>199</b>	<b>246</b>	<b>266</b>	<b>273</b>	<b>56 %</b>	<b>100 %</b>	<b>48 %</b>
Plaidoyer (10)	Internationales	0,46	0,27	0,37	0,69	1,41	206 %	40 %	9 %
	Nationales	1,43	1,72	1,59	0,98	1,95	37 %	56 %	13 %
	Territoriales	0,05	0,03	0,07	0,27	0,15	217 %	4 %	1 %
	<b>Somme</b>	<b>1,93</b>	<b>2,02</b>	<b>2,04</b>	<b>1,94</b>	<b>3,51</b>	<b>82 %</b>	<b>100 %</b>	<b>23 %</b>
Protection de l'environnement (4)	Internationales	1,52	1,21	1,39	0,63	1,04	-31 %	19 %	11 %
	Nationales	0,79	1,76	4,57	4,69	4,05	415 %	73 %	43 %
	Territoriales	1,26	0,85	0,59	0,60	0,45	-64 %	8 %	5 %
	<b>Somme</b>	<b>3,56</b>	<b>3,82</b>	<b>6,54</b>	<b>5,92</b>	<b>5,54</b>	<b>56 %</b>	<b>100 %</b>	<b>58 %</b>
Soutien / structuration (10)	Internationales	0,76	1,02	1,03	0,59	0,80	6 %	17 %	12 %
	Nationales	2,72	2,57	2,70	4,02	3,25	20 %	70 %	50 %
	Territoriales	0,59	0,82	0,75	0,76	0,59	0 %	13 %	9 %
	<b>Somme</b>	<b>4,06</b>	<b>4,41</b>	<b>4,48</b>	<b>5,36</b>	<b>4,64</b>	<b>14 %</b>	<b>100 %</b>	<b>71 %</b>
Urgence et réhabilitation (10)	Internationales	269	318	373	436	455	69 %	92 %	45 %
	Nationales	12	13	15	21	30	149 %	6 %	3 %
	Territoriales	3	3	3	5	11	275 %	2 %	1 %
	<b>Somme</b>	<b>284</b>	<b>334</b>	<b>392</b>	<b>461</b>	<b>496</b>	<b>75 %</b>	<b>100 %</b>	<b>49 %</b>

•••

En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance	Part 2016 dans les ressources publiques	Part 2016 dans les ressources globales
<b>Volontariat (6)</b>	Internationales	1,0	0,9	0,9	1,6	1,8	72 %	11 %	8 %
	Nationales	15,2	14,2	12,8	12,3	12,4	-19 %	74 %	54 %
	Territoriales	1,7	2,2	2,5	2,4	2,6	56 %	16 %	12 %
<b>Somme</b>		<b>17,9</b>	<b>17,4</b>	<b>16,3</b>	<b>16,3</b>	<b>16,7</b>	<b>-6 %</b>	<b>100 %</b>	<b>74 %</b>
<b>Total (133)</b>	Internationales	374	441	517	581	610	63 %	76 %	37 %
	Nationales	94	100	128	153	162	72 %	20 %	10 %
	Territoriales	25	26	28	30	34	39 %	4 %	2 %
<b>Somme</b>		<b>493</b>	<b>568</b>	<b>673</b>	<b>765</b>	<b>807</b>	<b>64 %</b>	<b>100 %</b>	<b>48 %</b>



ANNEXE 4		ÉVOLUTION DES RESSOURCES PRIVÉES, PAR TYPE DE RESSOURCES ET TAILLE D'ASI, DE 2012 À 2016							
En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016	Part 2016 dans les ressources privées*	Part 2016 dans les ressources globales
<b>Très petites (65)</b>	Générosité du public	3	4	3	3	3	11 %	27 %	11 %
	Internationales	1	1	2	2	2	85 %	13 %	5 %
	Entreprises	2	1	2	2	2	37 %	16 %	7 %
	Fondations et autres organisations	2	3	3	4	3	40 %	26 %	11 %
	Générées par l'association	2	2	2	2	2	29 %	16 %	6 %
	Financières et exceptionnelles	0	0	0	4	0	-17 %	2 %	1 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
<b>Somme</b>		<b>10</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>30 %</b>	<b>100 %</b>	<b>41 %</b>
<b>Petites (22)</b>	Générosité du public	8	9	9	10	9	24 %	35 %	20 %
	Internationales	3	4	3	5	4	33 %	14 %	8 %
	Entreprises	3	2	2	2	2	-20 %	8 %	4 %
	Fondations et autres organisations	6	6	6	7	7	33 %	28 %	16 %
	Générées par l'association	3	3	3	3	3	11 %	11 %	6 %
	Financières et exceptionnelles	2	1	1	1	1	-23 %	4 %	3 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
<b>Somme</b>		<b>23</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>17 %</b>	<b>100 %</b>	<b>57 %</b>

\* Comme indiqué dans le cadre d'analyse, ce tableau présente l'évolution des ressources privées des ASI selon leur taille en 2012.

•••

En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016	Part 2016 dans les ressources privées*	Part 2016 dans les ressources globales
Moyennes (23)	Générosité du public	25	23	26	24	23	-6 %	37 %	15 %
	Internationales	6	7	8	9	11	89 %	18 %	7 %
	Entreprises	10	10	8	10	10	-3 %	15 %	6 %
	Fondations et autres organisations	11	9	9	8	8	-29 %	12 %	5 %
	Générées par l'association	6	7	8	9	8	30 %	13 %	6 %
	Financières et exceptionnelles	3	4	4	5	4	7 %	6 %	2 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
<b>Somme</b>		<b>61</b>	<b>60</b>	<b>63</b>	<b>65</b>	<b>63</b>	<b>4 %</b>	<b>100 %</b>	<b>42 %</b>
Grandes (16)	Générosité du public	157	154	155	160	167	6 %	81 %	38 %
	Internationales	5	5	4	11	7	53 %	3 %	2 %
	Entreprises	11	11	8	7	8	-30 %	4 %	2 %
	Fondations et autres organisations	6	6	8	8	8	30 %	4 %	2 %
	Générées par l'association	11	9	9	10	12	13 %	6 %	3 %
	Financières et exceptionnelles	9	6	5	9	5	-42 %	3 %	1 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
<b>Somme</b>		<b>198</b>	<b>190</b>	<b>189</b>	<b>205</b>	<b>206</b>	<b>4 %</b>	<b>100 %</b>	<b>47 %</b>

\* Comme indiqué dans le cadre d'analyse, ce tableau présente l'évolution des ressources privées des ASI selon leur taille en 2012.

En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016	Part 2016 dans les ressources privées*	Part 2016 dans les ressources globales
Très grandes (7)	Générosité du public	254	260	262	283	285	12 %	52 %	28 %
	Internationales	123	115	143	171	188	53 %	34 %	19 %
	Entreprises	10	10	8	12	10	4 %	2 %	1 %
	Fondations et autres organisations	18	25	16	60	34	84 %	6 %	3 %
	Générées par l'association	6	6	6	9	10	54 %	2 %	1 %
	Financières et exceptionnelles	10	11	17	27	22	114 %	3 %	2 %
	Reliquat	5	4	4	5	5	-11 %	1 %	0 %
<b>Somme</b>		<b>427</b>	<b>431</b>	<b>456</b>	<b>566</b>	<b>554</b>	<b>30 %</b>	<b>100 %</b>	<b>55 %</b>
Total	Générosité du public	446	450	455	481	488	9 %	57 %	29 %
	Internationales	137	131	160	198	212	55 %	25 %	13 %
	Entreprises	35	35	29	33	32	-9 %	4 %	2 %
	Fondations et autres organisations	43	49	43	87	60	40 %	7 %	4 %
	Générées par l'association	28	26	27	32	35	27 %	4 %	2 %
	Financières et exceptionnelles	25	22	27	46	32	30 %	4 %	2 %
	Reliquat	5	4	4	5	5	-9 %	1 %	0 %
<b>Somme</b>		<b>718</b>	<b>717</b>	<b>744</b>	<b>882</b>	<b>863</b>	<b>20 %</b>	<b>100 %</b>	<b>52 %</b>

\* Comme indiqué dans le cadre d'analyse, ce tableau présente l'évolution des ressources privées des ASI selon leur taille en 2012.

ANNEXE 5		ÉVOLUTION DES RESSOURCES PRIVÉES, PAR TYPE DE RESSOURCES ET MISSIONS D'ASI, DE 2012 À 2016							
En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016	Part 2016 dans les ressources privées	Part 2016 dans les ressources globales
ECSI (5)	Générosité du public	0,23	0,16	0,14	0,14	0,05	-79 %	2 %	1 %
	Internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
	Entreprises	0,20	0,07	0,23	0,19	0,20	2 %	6 %	3 %
	Fondations et autres organisations	0,83	0,76	0,71	1,10	0,79	-4 %	25 %	11 %
	Générées par l'association	1,62	1,77	1,71	1,84	1,84	14 %	57 %	25 %
	Financières et exceptionnelles	0,40	0,29	0,28	0,42	0,33	-17,92 %	10 %	4,38 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
<b>Somme</b>		<b>3,3</b>	<b>3,0</b>	<b>3,1</b>	<b>3,7</b>	<b>3,2</b>	<b>-1,79 %</b>	<b>100 %</b>	<b>43 %</b>
Défense des droits humains (9)	Générosité du public	15,11	16,78	17,15	18,75	19,38	28,28 %	71 %	64 %
	Internationales	0,33	0,35	0,44	0,49	0,11	-67,73 %	0,50 %	0,35 %
	Entreprises	0,15	0,10	0,12	0,14	0,11	-29,59 %	0,50 %	0,36 %
	Fondations et autres organisations	0,97	0,97	1,13	1,30	1,43	47,24 %	5 %	5 %
	Générées par l'association	4,00	3,46	3,58	4,78	6,01	50,18 %	22 %	20 %
	Financières et exceptionnelles	0,37	0,41	0,27	0,33	0,33	-10,21 %	1 %	1,10 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
<b>Somme</b>		<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>30,75 %</b>	<b>100 %</b>	<b>91 %</b>

...

En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016	Part 2016 dans les ressources privées	Part 2016 dans les ressources globales
Développement (79)	Générosité du public	203	200	201	210	210	3,29 %	72 %	37,24 %
	Internationales	15	16	14	26	20	31,23 %	7 %	3,50 %
	Entreprises	25	25	20	22	21	-15,69 %	7 %	3,73 %
	Fondations et autres organisations	18	18	20	19	18	-2,49 %	6 %	3,19 %
	Générées par l'association	9	9	10	11	11	17,20 %	4 %	1,95 %
	Financières et exceptionnelles	10	11	9	15	11	3,07 %	4 %	1,92 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
<b>Somme</b>		<b>281</b>	<b>279</b>	<b>274</b>	<b>303</b>	<b>291</b>	<b>3,22 %</b>	<b>100 %</b>	<b>52 %</b>
Plaidoyer (10)	Générosité du public	2,41	2,91	3,71	4,11	4,53	87,61 %	39 %	30,10 %
	Internationales	1,80	2,64	2,59	2,57	2,92	62,56 %	25 %	19,39 %
	Entreprises	0,18	0,17	0,32	0,36	0,41	129,06 %	4 %	2,73 %
	Fondations et autres organisations	1,79	2,10	2,25	2,46	2,74	53,69 %	24 %	18,23 %
	Générées par l'association	0,52	0,58	0,69	0,75	0,69	33,07 %	6 %	4,57 %
	Financières et exceptionnelles	0,15	0,24	0,21	4,07	0,25	67,09 %	2 %	1,65 %
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
<b>Somme</b>		<b>7</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>68,70 %</b>	<b>100 %</b>	<b>77 %</b>

...

En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016	Part 2016 dans les ressources privées	Part 2016 dans les ressources globales
<b>Protection de l'environnement (4)</b>	Générosité du public	0,31	0,32	0,26	0,19	0,32	2,44 %	8 %	<b>3,33 %</b>
	Internationales	0,27	0,35	0,30	0,30	0,28	1,38 %	7 %	<b>2,91 %</b>
	Entreprises	1,03	1,03	0,50	0,82	1,04	1,06 %	26 %	<b>10,95 %</b>
	Fondations et autres organisations	1,04	1,06	0,69	0,80	0,61	-40,97 %	16 %	<b>6,47 %</b>
	Générées par l'association	1,90	1,32	1,08	1,14	1,61	-15,41 %	41 %	<b>16,97 %</b>
	Financières et exceptionnelles	2,88	1,26	0,75	0,14	0,09	-96,74 %	2 %	<b>0,99 %</b>
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	<b>0 %</b>
<b>Somme</b>		<b>7,4</b>	<b>5,3</b>	<b>3,6</b>	<b>3,4</b>	<b>4,0</b>	<b>-46,86 %</b>	<b>100 %</b>	<b>42 %</b>
<b>Soutien / structuration (10)</b>	Générosité du public	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	-0,12 %	1 %	<b>0,24 %</b>
	Internationales	0,00	0,01	0,17	0,23	0,01	0,00 %	1 %	<b>0,20 %</b>
	Entreprises	0,04	0,04	0,05	0,05	0,04	-0,02 %	2 %	<b>0,61 %</b>
	Fondations et autres organisations	0,30	0,33	0,64	0,75	0,77	1,60 %	41 %	<b>11,83 %</b>
	Générées par l'association	0,54	0,66	0,69	0,75	0,83	0,54 %	44 %	<b>12,67 %</b>
	Financières et exceptionnelles	0,29	0,15	0,36	0,25	0,20	-0,31 %	11 %	<b>3,13 %</b>
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	<b>0 %</b>
<b>Somme</b>		<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>0,58 %</b>	<b>100 %</b>	<b>29 %</b>

En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016	Part 2016 dans les ressources privées	Part 2016 dans les ressources globales
<b>Urgence et réhabilitation (10)</b>	Générosité du public	223	229	232	247	252	12,93 %	49 %	<b>24,88 %</b>
	Internationales	119	112	142	168	188	58,29 %	36 %	<b>18,58 %</b>
	Entreprises	8	9	7	10	9	5,49 %	2 %	<b>0,86 %</b>
	Fondations et autres organisations	18	25	17	60	34	89,68 %	7 %	<b>3,39 %</b>
	Générées par l'association	7	6	6	9	10	53,62 %	2 %	<b>1,00 %</b>
	Financières et exceptionnelles	10	8	15	25	20	103,83 %	4 %	<b>1,92 %</b>
	Reliquat	5	4	4	5	5	-11,03 %	1 %	<b>0,47 %</b>
<b>Somme</b>		<b>390</b>	<b>392</b>	<b>423</b>	<b>524</b>	<b>518</b>	<b>32,75 %</b>	<b>100 %</b>	<b>51 %</b>
<b>Volontariat (6)</b>	Générosité du public	1,33	1,26	1,09	1,10	1,12	-15,59 %	19 %	<b>4,93 %</b>
	Internationales	0,38	0,30	0,22	0,17	0,29	-22,86 %	5 %	<b>1,28 %</b>
	Entreprises	0,02	0,01	0,03	0,02	0,00	-79,11 %	0 %	<b>0,01 %</b>
	Fondations et autres organisations	1,28	1,33	1,19	1,04	1,04	-18,36 %	17 %	<b>4,59 %</b>
	Générées par l'association	3,09	3,19	3,15	3,22	3,09	0,03 %	52 %	<b>13,61 %</b>
	Financières et exceptionnelles	0,38	0,35	0,35	0,45	0,40	6,45 %	7 %	<b>1,78 %</b>
	Reliquat	0	0	0	0	0	0 %	0 %	<b>0 %</b>
<b>Somme</b>		<b>6,5</b>	<b>6,5</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>5,9</b>	<b>-7,96 %</b>	<b>100 %</b>	<b>26 %</b>

•••

En millions d'euros		2012	2013	2014	2015	2016	Taux de croissance 2012-2016	Part 2016 dans les ressources privées	Part 2016 dans les ressources globales
<b>Total (133)</b>	Générosité du public	446	450	455	481	488	9,33 %	57 %	<b>29,22 %</b>
	Internationales	137	131	160	198	212	54,74 %	25 %	<b>12,69 %</b>
	Entreprises	35	35	29	33	32	-9,40 %	4 %	<b>1,89 %</b>
	Fondations et autres organisations	43	49	43	87	59	38,99 %	7 %	<b>3,54 %</b>
	Générées par l'association	28	26	27	32	35	27,31 %	4 %	<b>2,11 %</b>
	Financières et exceptionnelles	25	22	27	46	32	30,16 %	4 %	<b>1,91 %</b>
	Reliquat	6	4	5	6	6	-0,99 %	1 %	<b>0,34 %</b>
<b>Somme</b>		<b>718</b>	<b>717</b>	<b>744</b>	<b>882</b>	<b>863</b>	<b>20,15 %</b>	<b>100 %</b>	<b>52 %</b>



ANNEXE 6 PRÉSENTATION DES RESSOURCES HUMAINES PAR MISSION EN 2016, EN EMPLOIS TEMPS PLEIN (ETP)					
Nombre en ETP en 2016	Salarié.e.s	Volontaires	Bénévoles	Stagiaires et autres	Total
<b>Plaidoyer</b>	112	7	8	10	<b>137</b>
<b>Urgence et réhabilitation</b>	25 463	351	5 172	51	<b>31 037</b>
<b>ECSI</b>	133	8	60	2	<b>203</b>
<b>Protection de l'environnement</b>	161	24	73	6	<b>265</b>
<b>Développement</b>	10 099	303	6 851	231	<b>17 485</b>
<b>Volontariat</b>	146	403	45	1	<b>594</b>
<b>Défense des droits humains</b>	145	69	770	24	<b>1 007</b>
<b>Soutien / structuration</b>	63	24	419	7	<b>513</b>
<b>Total</b>	<b>36 323</b>	<b>1 188</b>	<b>13 397</b>	<b>332</b>	<b>51 240</b>

## ANNEXE 7 BIBLIOGRAPHIE

### Études et rapports

Admical, CSA, 2016, baromètre *Le mécénat d'entreprise en France*, 85 p.

Coordination SUD, 2015, rapport annuel, 74 p.

Coordination SUD, Ritimo, 2015, *Argent, associations de solidarité internationale 2006-2011*, 40 p.

Coordination SUD, 2015, capitalisation *Le développement des activités lucratives au sein des ONG : enjeux, pratiques et impact*, 34 p.

Coordination SUD, 2015, vidéo de capitalisation, chaîne Youtube, *Le développement des activités au sein des ONG*.

Coordination SUD, 2015, étude *Quelles solutions de financement pour le renforcement de l'assise financière des ONG* - chantier renforcement de l'assise financière des ONG.

Coordination SUD, 2017, *Comment rendre plus agile ma gouvernance ?*, 63 p. Diffusion prévue début 2018

Coordination SUD, 2017, étude *Mésoprojets*, 86 p.

France Bénévolat, 2016, *L'évolution de l'engagement bénévole en France, de 2010 à 2016*, 20 p.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2017, *Statistiques relatives aux différentes formes de volontariat soutenues par le MEAE*, 60 p.

Recherches et Solidarités, 2017, *La générosité des Français*, 23 p.

## Articles

Centre français des fonds et fondations, 2017, *Instruction fiscale sur la territorialité du don*, 2017. Disponible sur Internet : <http://www.centre-francais-fondations.org/ressources-pratiques/plaidoyer/Territorialite-du-mecenat-12-2012/nouvelle-instruction-fiscale-sur-la-territorialite-du-don> [consulté le 13/02/2018]

France diplomatie, 2018, *Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (Cicid) 8 février 2018, relevé de conclusion*. Disponible sur Internet : [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/releve\\_de\\_conclusions\\_du\\_comite\\_interministeriel\\_de\\_cooperation\\_internationale\\_et\\_du\\_developpement\\_-\\_08.02.2018\\_cle4ea6e2-2.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/releve_de_conclusions_du_comite_interministeriel_de_cooperation_internationale_et_du_developpement_-_08.02.2018_cle4ea6e2-2.pdf) [consulté le 13/02/2018].

France diplomatie, 2013, *Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (Cicid) 31 juillet 2013, relevé de conclusion*. Disponible sur Internet : [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/07-31\\_Releve\\_de\\_decisions\\_du\\_Comite\\_interministeriel\\_de\\_la\\_cooperation\\_internationale\\_et\\_du\\_developpement\\_CICID\\_cle0e5e79.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/07-31_Releve_de_decisions_du_Comite_interministeriel_de_la_cooperation_internationale_et_du_developpement_CICID_cle0e5e79.pdf) [consulté le 13/02/2018].

Françoise Sampermans, présidente de France Générosité, 2017, « Fin de l'ISF », Interviewée par *Europe 1* le 03/10/2017.

*Les Echos*, 2015, « Séisme au Népal : un tiers des Français envisage un don », Article du 30/04/2015, disponible sur Internet : [https://www.lesechos.fr/30/04/2015/lesechos.fr/02142741249\\_seisme-au-nepal--un-tiers-des-francais-envisage-un-don.htm#TOAfe7MKPMoDmfrk.99](https://www.lesechos.fr/30/04/2015/lesechos.fr/02142741249_seisme-au-nepal--un-tiers-des-francais-envisage-un-don.htm#TOAfe7MKPMoDmfrk.99) [consulté le 13/02/2018].

## Ateliers et autres

Coordination SUD, 2016, restitution *Les besoins de financement des ONG*.

Coordination SUD, 2017, restitution *Etude sur les mésoprojets de solidarité internationale Phase 2*.

## ANNEXE 8

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS ET ABRÉVIATIONS

### AFD

Agence française de développement

### APCC

Appel à projet crise et sortie de crise

### APD

Aide publique au développement

### ASI

Association de solidarité Internationale

### CCD

Commission Coopération-Développement

### CER

Compte emplois ressources

### CICID

Comité interministériel de la Coopération et du Développement

### CNIL

Commission nationale de l'informatique et des libertés

### DDH

Défense des droits humains

### ECSI

Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

### ESS

Économie sociale et solidaire

### ETI

Entreprises de taille intermédiaire

### ETP

Équivalents temps plein

### FRIO

Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel

### GE

Grande entreprise

### IFI

Impôt sur la fortune immobilière

### ISF

Impôt de solidarité sur la fortune

### MEAE

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

### OCDE

Organisation de coopération et de développement économique

### ODD

Objectifs de développement durable

### ONG

Organisation non gouvernementale

### OSC

Organisations de la société civile

### PME

Petites et moyennes entreprises

### PPP

Pays pauvres prioritaires

### RH

Ressources humaines

### RUP

Reconnaissance d'utilité publique

### TPE

Très petites entreprises

### UE

Union européenne

## ANNEXE 9

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

P. 17 • Tableau 1 : *Catégorie d'ASI en fonction de leur taille (en millions d'euros)*.

P. 18 • Tableau 2 : *Répartition des ASI selon leur mission principale déclarée*. • Tableau 3 : *Nombre d'ASI part taille en 2012 et 2016*. • Graphique 1 : *Répartition des ASI du panel par mission principale*.

P. 19 • Tableau 4 : *Répartition par taille et mission du panel en 2012*.

P. 23 • Graphique 2 : *Évolution des ressources financières (en millions d'euros)*.

P. 24 • Encadré 1 : *Arrêt sur image « Évolution entre 2006 et 2016 »* • Graphique 3 : *Évolution des ressources de 55 ASI entre 2006 et 2016 (en millions d'euros)*.

P. 25 • Graphique 4 : *Évolution de la part des ressources publiques par taille d'ASI entre 2012 et 2016*. • Tableau 5 : *Évolution des ressources publiques et privées par taille d'ASI entre 2012 et 2016*.

P. 26 • Graphique 5 : *Évolution des ressources financières sans les très grandes associations (en millions d'euros)*. • Tableau 6 : *Évolution des fonds associatifs (en millions d'euros)*.

P. 27 • Encadré 2 : *Synthèse des focus groups « modèle économique » des 29 et 30/11/2017*.

P. 29 • Graphique 6 : *Évolution des ressources publiques par origine (en millions d'euros)*.

P. 31 • Encadré 3 : *La voix d'ASI « changement d'échelle », témoignage recueilli en focus group le 30/11/2017*.

P. 32 • Encadré 4 : *Arrêt sur image « En résumé en 2016 »* • Graphique 7 : *Répartition des types de ressources publiques par taille d'ASI en 2016*. • Graphique 8 : *Répartition des types de ressources publiques par missions des ASI en 2016*.

P. 33 • Graphique 9 : *Évolution des ressources privées par origine (en millions d'euros)*.

P. 34 • Encadré 5 : *Arrêt sur image*. • Graphique 10 : *Évolution de la générosité du public depuis 2006 pour 55 ASI (en millions d'euros)*. • Tableau 7 : *Évolution de la part de la générosité du public depuis 2006 pour 55 ASI*.

P. 35 • Encadré 6 : *Perspective « L'avenir de la générosité du public ? »*.

P. 36 • Encadré 7 : *La voix d'ASI « Créer une fondation ou un fonds de dotation : un effet de mode ? », témoignages recueillis en focus group le 29/11/2017*.

P. 37 • Encadré 8 : *Le regard de l'Admical, « Le mécénat en France. »*

P. 38 • Encadré 9 : *La voix d'ASI « Du secteur non lucratif au secteur marchand ? », témoignages recueillis en focus groups les 29 et 30/11/2017*.

P. 40 • Encadré 10 : *Arrêt sur image « En résumé en 2016. »* • Graphique 11 : *Part des types de ressources privées par taille d'ASI* • Graphique 12 : *Part des types de ressources privées par mission principale d'ASI*.

P. 42 • Graphique 13 : *Répartition des ressources privées et publiques par mission en 2016*. • Tableau 8 : *Les ASI de plaidoyer*.

P. 43 • Tableau 9 : *Les ASI d'urgence et de réhabilitation*.

P. 44 • Tableau 10 : *Les ASI de développement*. • Tableau 11 : *Les ASI de soutien et de structuration du milieu associatif*.

P. 45 • Tableau 12 : *Les ASI de défense des droits humains*. • Tableau 13 : *Les ASI d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)*.

P. 46 • Tableau 14 : *Les ASI de volontariat*. • Tableau 15 : *Les ASI de protection de l'environnement*.

P. 48 • Graphique 14 : *Évolution des ressources françaises et internationales (en millions d'euros)*.

P. 49 • Graphique 15 : *Répartition des ressources nationales et internationales en 2016*. • Graphique 16 : *Origine des ressources françaises en 2016*.

P. 50 • Graphique 17 : *Origine des ressources internationales en 2016*.

P. 51 • Graphique 18 : *Variation des différentes formes de ressources valorisées, hors bénévolat (en millions d'euros)*.

P. 54 • Graphique 19 : *Évolution des dépenses et des ressources (en millions d'euros)*.

P. 55 • Graphique 20 : *Évolution des dépenses par type entre 2012 et 2016 (en millions d'euros)*.

P. 56 • Encadré 11 : *Arrêt sur image « Évolution des dépenses entre 2006 et 2016 pour 55*

ASI. » • Graphique 21 : Évolution des dépenses entre 2006 et 2016 pour 55 ASI (en millions d'euros).

P. 57 • Encadré 12 : La voix d'ASI « un ancrage plus fort en France », témoignages recueillis en *focus group* le 23/11/2017.

P. 58 • Graphique 22 : Répartition des dépenses par taille en 2012 et 2016.

P. 59 • Graphique 23 : Répartition des dépenses par missions en 2016.

P. 60 • Graphique 24 : Évolution des dépenses par zone géographique (en millions d'euros).

P. 61 • Tableau 16 : Principaux pays d'intervention cités par les ASI répondantes, classés par nombre de citation.

P. 65 • Tableau 17 : Répartition des ressources humaines en ETP en 2016. • Graphique 25 : Répartition des ressources humaines par taille.

P. 66 • Graphique 26 : Répartition des ressources humaines par mission.

P. 67 • Graphique 27 : Évolution des ressources humaines en milliers d'ETP.

P. 68 • Encadré 13 : La voix d'ASI « Témoignages des petites et très petites », recueillis en *focus group* le 30/11/2017.





LA COORDINATION NATIONALE DES ONG FRANÇAISES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

14, passage Dubail 75010 Paris • tél. : +33 1 44 72 93 72 • site web : [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)